



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 013

Le vendredi 29 mai 2020

Président : M. Pat Finnigan



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le vendredi 29 mai 2020

• (1400)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bonjour à tous.

J'espère que vous allez bien.

[Traduction]

Nous allons commencer.

Bienvenue à la 13^e réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes. Conformément à la motion adoptée à la Chambre le 26 mai 2020, le Comité peut continuer à tenir des réunions virtuelles sur la pandémie de COVID-19 et d'autres sujets jusqu'au lundi 21 septembre.

Certaines limites imposées jusqu'à présent aux réunions virtuelles du Comité ont été retirées. Comme je viens de l'indiquer, le Comité peut maintenant étudier d'autres sujets. Outre l'audition des témoins, le Comité peut également recevoir des motions, comme il le fait habituellement. Tel qu'indiqué dans le dernier ordre de renvoi de la Chambre, toutes les motions seront décidées par un vote par appel nominal.

Enfin, la Chambre a également autorisé le Comité à effectuer certaines délibérations à huis clos, notamment pour étudier les ébauches de rapports ou choisir des témoins.

Je vais maintenant vous donner certaines règles à suivre.

L'interprétation offerte pendant la vidéoconférence sera essentiellement la même que lors d'une réunion normale. Au bas de l'écran, vous avez le choix du canal anglais, français ou sans interprétation. Lorsque vous souhaitez intervenir, veuillez vous assurer de choisir le canal qui correspond à la langue dans laquelle vous vous exprimerez, et non pas le canal sans interprétation. C'est très important. Cela réduira le nombre de fois que nous devons arrêter parce que l'interprétation est inaudible pour nos participants. Nous aurons ainsi un maximum de temps pour nos délibérations.

Afin que tout se passe bien, je demanderais à tous les témoins de nous faire un signe de la tête pour indiquer qu'ils ont compris. Il semble que tout le monde ait compris. S'il y a un problème, nous vous aiderons.

Je vous prie d'attendre que je vous nomme avant d'intervenir. Lorsque vous êtes prêt à parler, vous pouvez cliquer sur l'icône du microphone afin d'allumer votre micro.

[Français]

Assurez-vous que votre micro est éteint lorsque vous ne parlez pas.

Nous sommes maintenant prêts à commencer.

Je souhaite tout d'abord la bienvenue à nos témoins. Pour la première heure, nous accueillons des représentants des Producteurs de poulet du Canada: M. Benoît Fontaine, président, et M. Michael Laliberté, directeur exécutif.

Nous recevons aussi des représentants des Producteurs de grains du Canada: M. Jeff Nielsen, président du conseil d'administration, et Mme Erin Gowriluk, directrice exécutive.

Enfin, nous recevons un représentant de la Canadian Canola Growers Association: M. Dave Carey, vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie.

Nous allons commencer par les discours d'ouverture. Les témoins auront la parole pour sept minutes. Je vais d'abord donner la parole aux représentants des Producteurs de poulet du Canada. Notez que vous pouvez partager votre temps de parole à votre convenance.

Nous vous écoutons.

M. Benoît Fontaine (président du conseil d'administration, Producteurs de poulet du Canada): Je vous remercie, monsieur le président, de nous avoir invités.

Bonjour à tous.

Je m'appelle Benoît Fontaine.

[Traduction]

M. Gerald Soroka (Yellowhead, PCC): J'invoque le Règlement. Il n'a pas choisi le bon canal pour l'interprétation.

[Français]

M. Benoît Fontaine: Je crois que cela fonctionne maintenant.

Le président: Oui, vous pouvez poursuivre.

• (1405)

M. Benoît Fontaine: Je suis un producteur de poulet de Stanbridge Station, au Québec, dans la circonscription de Brome—Misissquoi, et je suis président des Producteurs de poulet du Canada.

Notre secteur contribue à hauteur de 8 milliards de dollars au produit intérieur brut du pays, soutient plus de 101 900 emplois et verse 1,9 milliard de dollars en recettes fiscales au gouvernement. Les 2 877 producteurs de poulet canadiens sont fiers d'élever des oiseaux représentant laprotéine de viande numéro un au Canada, tant pendant les périodes favorables que pendant les périodes difficiles comme celle que nous connaissons présentement. Comme nous le constatons partout au pays et même à l'échelle planétaire, la crise liée à la COVID-19 a touché tous les secteurs, dont le nôtre.

Les producteurs de poulet du Canada ont été enchantés par l'annonce du 5 mai 2020 du gouvernement en soutien au secteur agricole et agroalimentaire. Cependant, nous devons souligner que ces mesures ne vont pas assez loin pour soutenir l'agriculture canadienne, en particulier les producteurs de poulet. Afin de continuer à assurer la sécurité alimentaire de notre population, les producteurs et les transformateurs de poulet canadiens doivent bénéficier d'un soutien pour composer avec le stress et la pression sans précédent qui découlent de cette pandémie.

Les conditions actuelles du marché sont sans précédent dans le secteur canadien du poulet en raison de cette fameuse COVID-19. Les services alimentaires, qui représentent habituellement environ 40 % du marché — une part énorme —, ont connu une baisse rapide presque du jour au lendemain. Dans le commerce de détail, bien que nous ayons observé une augmentation initiale considérable des ventes causée par les achats de masse effectués par des consommateurs qui voulaient s'assurer des réserves, cette demande s'est maintenant stabilisée et la demande totale actuelle est inférieure au volume habituel.

Qu'est-ce que cela signifie pour nous les producteurs? La baisse rapide dans les services alimentaires a entraîné des surplus de production pour les producteurs et les transformateurs pendant une très courte période. Heureusement, la flexibilité que nous procure la gestion de l'offre a permis à notre conseil d'administration de réagir rapidement et d'adapter la production pour les mois à venir en espérant ainsi éviter le pire des scénarios, celui du dépeuplement. Le 14 avril, le conseil d'administration a réduit l'allocation de 12,6 % pour une période allant du 10 mai au 4 juillet, et nous avons récemment rajusté l'allocation nationale pour la période du 5 juillet au 29 août de 9,75 %. Nous avons pris cette initiative afin d'agir de manière responsable et de veiller à ce que l'approvisionnement en poulet soit adéquat et réponde à la demande canadienne.

Bien que nous ayons pu adapter la production, cet ajustement n'élimine pas entièrement le stress que vivent en ce moment les producteurs et les transformateurs. Les usines de transformation pourraient devoir réduire leurs volumes d'abattage et de transformation de poulet en raison des exigences liées à l'éloignement, de l'absentéisme des employés ou de la fermeture complète d'une usine pendant une plus longue période visant à isoler les travailleurs et à nettoyer les installations en profondeur.

Les transformateurs travaillent en étroite collaboration entre eux et avec les producteurs afin de rediriger les oiseaux lorsque cela est nécessaire. C'est d'ailleurs ce qui a été fait au début d'avril en Ontario et au début de mai en Colombie-Britannique. Cependant, il y a des limites au nombre d'oiseaux qui peuvent être transformés ailleurs si une usine réduit de façon importante ses activités ou ferme complètement ses portes. Ainsi, cette réduction de la production et la fermeture possible de certaines usines entraînent pour les producteurs un risque élevé de devoir procéder au dépeuplement de leurs troupeaux.

Les producteurs ne prennent pas la question du dépeuplement à la légère. En plus d'avoir un effet sur l'approvisionnement alimentaire de la population canadienne, les dépeuplements entraînent la perte de troupeaux auxquels nous avons consacré temps, argent et énergie, ce qui amène aussi des pertes financières.

• (1410)

Dans l'éventualité où les transformateurs ne disposeraient pas de la capacité nécessaire pour transformer les poulets, les producteurs

devront travailler rapidement avec les transformateurs pour déterminer les prochaines étapes. Or pour le moment, nous n'avons pas reçu l'assurance du gouvernement selon laquelle la valeur marchande des oiseaux serait couverte.

Nous avons compris de l'annonce du gouvernement que le programme Agri-relance couvrira jusqu'à 90 % des coûts de dépeuplement. Cependant, cela ne tient pas compte de la valeur des troupeaux dépeuplés, du fardeau administratif qui pèse sur les producteurs et des demandes faites aux gouvernements provinciaux pour qu'ils fournissent leur part du financement de la gestion des risques de l'entreprise.

Au cours de nos nombreuses conversations avec le gouvernement, nous avons rappelé aux décideurs qu'en vertu de la Loi sur la santé des animaux, le dépeuplement est couvert en cas de maladie. Nous sommes très conscients que cette loi a été précisément conçue pour les cas de maladie, mais nous croyons que ce que nous vivons actuellement en ce qui a trait à la capacité de transformation, au dépeuplement et à l'incidence globale sur les exploitations cadre avec l'intention de la Loi et entraîne les mêmes répercussions chez les producteurs.

Nous sommes déçus du fait que le gouvernement n'a pas envisagé ce modèle, qui fonctionne pourtant très bien, pour soutenir le secteur du poulet dans l'éventualité où des dépeuplements seraient nécessaires.

Bien que les programmes de gestion des risques de l'entreprise soient conçus pour affronter les fluctuations de revenus et soutenir les producteurs au besoin, ils ne seront pas applicables aux producteurs de poulet dans...

Le président: Je vous remercie, monsieur Fontaine.

Malheureusement, votre temps de parole est écoulé. C'est tout le temps que vous aviez, mais vous aurez peut-être la chance d'en dire davantage en répondant aux questions qui vont suivre.

M. Benoît Fontaine: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vais maintenant donner la parole aux prochains témoins.

[Traduction]

Nous passons maintenant aux Producteurs de grains du Canada.

Vous avez sept minutes. Je ne sais pas qui parlera.

M. Jeff Nielsen (président du conseil d'administration, Producteurs de grains du Canada): Merci, monsieur le président. Erin Gowriluk et moi-même partagerons notre temps de parole. Je vais rapidement faire quelques observations.

Encore une fois, nous vous remercions de l'occasion de vous parler aujourd'hui. Je suis Jeff Nielsen, et j'ai une ferme proche d'Olds dans le Centre de l'Alberta. Je suis le président des Producteurs de grains du Canada, la voix nationale des producteurs de céréales, d'oléagineux et de légumineuses membres de nos 15 associations régionales et nationales de producteurs.

Nous sommes tout simplement extrêmement déçus par le soutien offert aux agriculteurs jusqu'à présent. L'annonce faite récemment concernant les fonds de 252 millions de dollars pour certains secteurs seulement donne l'impression que d'autres secteurs ont été boudés. Permettez-moi d'être franc: nous ne nous attendons pas à être votre préoccupation principale actuellement, mais nous ne voulons pas non plus nous contenter de miettes données après coup.

Il ne faut pas chercher loin pour voir d'autres soutiens pour l'agriculture en réponse à la COVID-19. Notre concurrent directement au sud a offert un programme de soutien aux agriculteurs qui se chiffre à plusieurs milliards de dollars, dont 6 milliards de dollars ont été versés directement aux producteurs de cultures.

Mesdames et messieurs, permettez-moi de vous donner le contexte du secteur des grains. Certaines cultures, comme le maïs, ont été directement et lourdement touchées par la COVID-19. Compte tenu de la baisse de la demande de carburant, les usines d'éthanol tournent au grand ralenti. Nous ne prévoyons pas un retour à la normale dans un avenir proche. Les recettes du soja ont chuté de presque 40 % au cours des deux dernières années.

Je suis producteur d'orge brassicole. La demande d'orge brassicole a fléchi considérablement en raison de l'incidence de la COVID-19 sur le secteur de la restauration et de l'hospitalité, ce qui a naturellement donné lieu à un effondrement de la demande de la bière. Les recettes de l'orge marquent une baisse de 21 % en 2020 par rapport à la même période l'année dernière. Les contrats d'orge se font repousser à l'automne pour la campagne en cours, et les nouveaux contrats seront plus modestes puisque nous avons une quantité excédentaire d'orge brassicole.

Les cours des fourrages sont très volatiles. Les aléas des cultures américaines auront certainement une incidence sur les cours des fourrages. Les recettes du lin ont chuté de 33 % au cours de la dernière année. La demande de légumineuses est restée stable, mais il y a le souci de la capacité insuffisante d'expédition par conteneurs, un problème qui a été exacerbé par les barricades ferroviaires l'année dernière, les quarantaines portuaires et la circulation réduite des vraquiers actuellement.

C'est normal que les agriculteurs aient à composer avec un certain degré d'incertitude, et nous planifions en conséquence, mais c'est une période extraordinaire. Les dernières années ont été catastrophiques pour bon nombre d'entre nous en raison de la météo, de la hausse des coûts et de l'accès de plus en plus difficile aux marchés. En fait, les agriculteurs canadiens étaient déjà en mauvaise posture avant la pandémie. Selon Statistique Canada, les recettes agricoles ont baissé de presque 21 % en 2019, alors que le revenu agricole net réalisé a chuté de 45 %.

Les données publiées par Statistique Canada cette semaine indiquent une hausse des revenus en 2019 pour la première fois depuis trois ans, mais cela ne donne pas un aperçu exact du secteur agricole. Mis à part le cannabis, qui semble être une nouvelle culture, les revenus des cultures ont baissé de plus de 1 % à l'échelle nationale.

● (1415)

Les chiffres de Statistique Canada ne font qu'accroître notre préoccupation quant à notre capacité de gérer la dette des agriculteurs, qui se situe maintenant à un niveau record de 115 milliards de dollars, soit une hausse de presque 30 milliards de dollars depuis quatre ans. Sans trop insister là-dessus, notre secteur a du plomb dans l'aile, et bien qu'il ne soit pas facile pour des gens d'un certain âge comme moi de le reconnaître, nous avons besoin d'aide.

Je vais maintenant céder la parole à ma collègue.

Mme Erin Gowriluk (directrice exécutive, Producteurs de grains du Canada): Merci.

J'ai de bonnes nouvelles, cependant. Nous croyons qu'il y a des solutions à portée de main pour aider les agriculteurs et renforcer

l'économie canadienne. Nous avons des demandes très réalisables et précises pour vous aujourd'hui.

Tout d'abord, notre secteur demande deux changements critiques au programme Agri-stabilité, à savoir: la couverture doit immédiatement être revue pour couvrir les pertes, en commençant par un taux rétroactif de 85 % pour 2019 et pour la durée du Partenariat canadien en agriculture, et les limites de la marge de référence doivent être enlevées. Ces deux changements simples donneront aux agriculteurs la confiance nécessaire pour continuer.

Comme les membres du Comité le savent, nous ne sommes pas les seuls à vouloir changer Agri-stabilité. Le changement que nous demandons concerne tous les secteurs agricoles.

C'est certes une chose positive que la date limite des demandes au programme a été repoussée, mais nous ne pensons pas que plus de producteurs présenteront une demande. Les agriculteurs ne voient pas suffisamment de valeur dans le programme pour prendre le temps et consacrer les efforts nécessaires afin de s'inscrire et malheureusement, une calculatrice en ligne ne va pas leur faire changer d'avis.

Nous félicitons toutefois le gouvernement fédéral de certains programmes de gestion du risque commercial destinés aux agriculteurs qui fonctionnent bien, comme Agri-investissement et l'assurance agricole. Ce sont des réussites et des outils précieux pour les agriculteurs, et il ne faut pas prendre les fonds de ces programmes afin de répondre aux préoccupations que nous vous décrivons aujourd'hui. Ces programmes doivent continuer à exister de façon complémentaire.

Enfin, nous comprenons que les coûts du programme actuel sont partagés par le gouvernement fédéral et les provinces dans un rapport de 60-40, et que les provinces ont leurs propres défis financiers actuellement. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel au leadership du gouvernement fédéral. Les dirigeants fédéraux doivent renégocier le partage des coûts.

Nous sommes sur le chemin de la relance, et ce n'est pas le moment pour le gouvernement d'abandonner sa vision pour l'agriculture comme un secteur ayant un grand potentiel de croissance économique au Canada. Tel qu'indiqué aux Tables sectorielles de stratégies économiques, le Canada a le potentiel pour devenir l'un des cinq grands acteurs de la scène internationale, en faisant croître les exportations de produits agricoles, agroalimentaires et de la mer de 32 % pour atteindre 85 milliards de dollars d'ici 2025. C'est un objectif louable, et le secteur dans son ensemble y est favorable. Cependant, l'objectif sera réalisé uniquement si les fermes canadiennes demeurent solvables et en mesure de réussir.

Nous nous trouvons à un carrefour. Nous pouvons choisir d'appuyer les agriculteurs canadiens maintenant et permettre au potentiel de se réaliser, ou nous pouvons choisir d'abandonner les agriculteurs canadiens et la vision pour une réelle relance économique et la prospérité future de nos fermes.

Le président: Merci, madame Gowriluk. Je suis désolé, mais votre temps de parole est échu et nous devons continuer.

Nous entendrons maintenant M. Carey de la Canadian Canola Growers Association, qui disposera d'un maximum de sept minutes.

À vous la parole.

• (1420)

M. Dave Carey (vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Canadian Canola Growers Association): Monsieur le président, merci de m'avoir invité à comparaître devant votre comité aujourd'hui dans le cadre de votre étude sur la réponse canadienne à la pandémie de COVID-19. Je suis fier de vous parler au nom des 43 000 producteurs de canola du Canada.

La CCGA représente les producteurs de canola de l'Ontario jusqu'à la Colombie-Britannique sur les questions d'intérêt national et international, ainsi que les politiques et les programmes qui ont une incidence sur la réussite de nos fermes. La CCGA est également agent d'exécution officiel du Programme de paiement anticipé des récoltes du gouvernement fédéral. Depuis 35 ans, nous versons des avances de fonds aux agriculteurs afin de les aider à commercialiser leurs cultures et à financer leurs activités.

Créé au Canada, le canola est l'un des fleurons de l'agriculture, de la science et de l'innovation canadiennes. C'est la culture la plus ensemencée du Canada actuellement, et elle est responsable des plus grandes recettes monétaires agricoles de toutes les marchandises agricoles, ayant permis aux agriculteurs canadiens de gagner plus de 8,6 milliards de dollars en 2019, ce qui représente un repli de 700 millions de dollars depuis 2018. Le secteur du canola injecte 26,7 milliards de dollars annuellement dans l'économie canadienne et crée 250 000 emplois.

Les exportations sont au cœur de la réussite du canola. Plus de 90 % du canola cultivé au Canada est exporté sous forme de semences, d'huile ou de tourteaux. La demande internationale du canola se maintient, mais les difficultés d'accès aux marchés associées au déclin économique attribuable à la COVID-19 exercent des pressions considérables sur les agriculteurs. Le cours du canola en 2019-2020 a fléchi par rapport à l'année dernière, et les agriculteurs doivent faire face à une grande incertitude sur le marché. Si cette tendance se maintient, elle pourrait réduire considérablement la contribution du secteur du canola à l'économie canadienne, ce qui aura une incidence sur l'emploi et les salaires. Il faut consacrer de façon urgente des efforts pour rétablir la stabilité et assurer une place au canola en tant que moteur économique fiable de l'économie canadienne post-COVID-19.

Afin de réaliser le plein potentiel des producteurs de canola du Canada, nous demandons au gouvernement fédéral d'agir sur les fronts suivants: l'ouverture et la diversification des marchés, des outils de gestion du risque efficaces pour les agriculteurs, et une compétitivité mondiale accrue grâce à l'innovation.

Sur le plan commercial, les agriculteurs sont bien positionnés pour assurer un approvisionnement en canola salubre et fiable, ici au pays et ailleurs dans le monde, mais pour ce faire, il nous faudra faire un cadre prévisible fondé sur des règles pour encourager nos exportations. Il sera encore plus important de promouvoir ce cadre pour palier les politiques protectionnistes post-COVID-19, lorsque les pays établiront des barrières et voudront relancer leurs économies intérieures. Le commerce est la clé de la reprise économique mondiale, et il faut moderniser l'Organisation mondiale du commerce pour garantir l'ouverture des frontières et des chaînes d'approvisionnement.

Afin que le secteur du canola réalise son plein potentiel, la priorité doit être la réouverture du marché chinois. La Chine représentait le plus grand marché des producteurs de canola, soit 40 % des exportations de canola. Les restrictions du marché sont en place de-

puis plus d'un an, et les agriculteurs continuent de faire face à l'incertitude du marché et la mollesse des prix. En 2019, les exportations de semences de canola vers la Chine n'étaient qu'un tiers de celles enregistrées en 2018, ce qui a mené à une baisse de 26 % de la valeur des exportations. L'impact d'une telle perturbation du commerce a souligné le besoin de diversifier nos marchés et pour ce faire, il nous faudra des ressources supplémentaires, notamment en Asie-Pacifique, afin de nous aider à comprendre les exigences réglementaires en évolution et régler les problèmes d'accès aux marchés.

De plus, si nous participions à des négociations en vue d'établir un accord de libre-échange avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est et nous élargissions le PTPGP, nous pourrions créer de nouvelles possibilités commerciales et créer un cadre plus prévisible pour les échanges.

Le marché intérieur canadien des biocarburants présente également une belle occasion pour diversifier le marché du canola, car la norme sur les combustibles propres, la NCP, entrera bientôt en vigueur.

Actuellement, le canola canadien est une matière première de grande qualité utilisée pour la fabrication des biocarburants au Canada, aux États-Unis et dans l'Union européenne. Il a le potentiel de non seulement favoriser des investissements économiques, mais également de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La NCP, qui est en cours d'élaboration, pourrait faire tripler la demande intérieure de biocarburants à base de canola, ce qui offrirait la stabilité grandement recherchée sur les marchés par les agriculteurs, ferait augmenter les investissements à valeur ajoutée, et contribuerait de façon réelle et quantifiable à la réduction des GES.

Pour réaliser cette belle occasion, le gouvernement doit songer à améliorer immédiatement le cadre réglementaire de la NCP, en faisant croître la demande de biocarburants au moyen d'une teneur minimale de 5 % en carburant renouvelable des diesels. La norme actuelle prévoit un taux de 2 %. Si cette exigence fait partie de la NCP, la teneur augmentée de 5 % en carburant renouvelable dans les diesels pourrait, et c'est une estimation conservatrice, consommer 1,3 tonne métrique de canola canadien et réduire les émissions GES de 3,5 millions de tonnes de CO₂ par année.

Cela créerait une nouvelle demande intérieure de canola canadien qui ne serait pas exposée aux perturbations commerciales et qui représenterait plus ou moins la valeur équivalente des exportations vers le Japon. Il faut que la demande soit claire et évidente. L'heure est venue de profiter de cette occasion dans le domaine des biocarburants afin de relancer les investissements économiques au Canada, sans coût supplémentaire pour le gouvernement.

• (1425)

Les cultivateurs de canola ont besoin de mesures urgentes afin d'améliorer les programmes de gestion des risques de l'entreprise. Les fermes familiales sont confrontées à des difficultés et à une incertitude sans précédent en raison non seulement de la pandémie actuelle, mais aussi des restrictions au commerce préexistantes. Les revenus nets des fermes ont fondu de 45 % depuis 2018. Au Manitoba et en Saskatchewan, ces revenus ont de nouveau considérablement diminué en 2019. De plus, les niveaux d'endettement des fermes continuent de croître.

Les agriculteurs dépendent des programmes de gestion des risques de l'entreprise pour les aider à gérer les risques qui échappent à leur contrôle. Des solutions immédiates et des investissements ciblés s'imposent pour améliorer ces programmes et fournir aux agriculteurs des outils efficaces pour gérer la volatilité et l'incertitude croissantes, et ce, afin d'appuyer leur capacité de contribuer à la croissance des communautés rurales et de l'économie.

Il faut immédiatement apporter le changement suivant à ce chapitre: la portée du programme Agri-stabilité doit être élargie afin de couvrir les pertes à partir de 85 % des marges de référence antérieures, sans limites aux marges de référence.

Alors que nous nous préparons en vue du prochain cadre stratégique, la Canadian Canola Growers Association se réjouit à la perspective de collaborer avec le gouvernement pour que les outils de gestion des risques offerts aux agriculteurs soient efficaces et correspondent aux risques de l'agriculture moderne. La Canadian Canola Growers Association demande l'établissement d'un groupe de travail technique industrie-gouvernement qui permettra aux groupes agricoles de participer activement à l'analyse des répercussions et des données sur la gestion des risques de l'entreprise.

Je souligne qu'au cours des trois dernières années, le gouvernement américain a annoncé un soutien de 47 milliards de dollars au secteur agricole, mesure qui s'ajoute à ses lois agricoles et à ses programmes d'assurance récolte habituels. Pour concrétiser notre plein potentiel économique, nous devons rester concurrentiels sur le marché international.

Sur le plan de l'innovation, c'est sur les fondations d'un processus réglementaire fondé sur des données probantes que l'industrie du canola s'est édifiée. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire doit absolument continuer de prendre, en matière de réglementation, des approches fondées sur des données probantes afin d'évaluer le risque que présentent les produits de protection des cultures, en ce qui concerne notamment la décision finale sur l'interdiction proposée des traitements des semences aux néonicotinoïdes, une mesure qui coûterait à l'industrie canadienne du canola de 700 millions à 1 milliard de dollars annuellement.

Dans son rôle d'intendance, la Canadian Canola Growers Association a recueilli, chaque semaine au cours du printemps et de l'été 2019, des données de surveillance de l'eau en collaboration avec des partenaires de l'industrie; ces données ont montré que les cultivateurs de canola réussissent à prévenir efficacement l'infiltration de ces produits dans les terres humides. L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire doit continuer de prendre des décisions fondées sur des données probantes quant aux produits de protection des cultures, en tenant compte des meilleurs renseignements disponibles.

Les progrès des nouvelles techniques de sélection végétale constituent une autre innovation importante, comme l'ont d'ailleurs souligné le rapport publié par la Table de stratégie économique en 2018, la Mise à jour économique de l'automne 2018 et la Feuille de route pour l'examen réglementaire dans le secteur de l'agroalimentaire et l'aquaculture de 2019 du Conseil du Trésor. Ces nouveaux outils recèlent le potentiel de créer de nouvelles variétés meilleures pour les agriculteurs, les consommateurs et l'environnement. Il faut disposer d'un régime de réglementation habilitant pour que les travaux de recherche-développement se poursuivent et que les agriculteurs demeurent concurrentiels.

En conclusion, nous sommes enchantés d'avoir l'occasion de témoigner devant le Comité aujourd'hui. La Canadian Canola Growers Association exhorte le Comité et tous les parlementaires des deux chambres à réfléchir non seulement aux défis que le secteur agricole doit affronter actuellement, mais aussi au soutien dont il a besoin pour faire croître l'économie canadienne une fois passée la crise de la COVID.

Le président: Je vous remercie, monsieur Carey.

Nous entamerons maintenant nos tours de questions.

Nous commencerons par M. Barlow, qui dispose de six minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je remercie également nos témoins de prendre le temps de comparaître devant nous aujourd'hui.

Les chiffres énoncés par M. Nielsen sont certainement préoccupants, quand on constate que les revenus agricoles ont chuté de 45 % en 2018 pour poursuivre leur déclin l'an dernier, et c'est sans compter ce que nous observerons l'an prochain avec la crise de la COVID. Nous avons certainement entendu dire que 30 000 fermes familiales risquaient de faire faillite, et les niveaux d'endettement atteignent maintenant 115 milliards de dollars.

Monsieur Nielsen, à quel point la situation est-elle critique? Comme vous l'avez souligné, l'assise financière était précaire avant même la pandémie. Nous avons constaté un manque réel de mesures énergiques destinées exclusivement à l'agriculture. À quel point la situation à laquelle les agriculteurs canadiens sont actuellement confrontés est-elle sérieuse?

M. Jeff Nielsen: Comme M. Carey l'a fait remarquer, les diverses cultures ont des effets différents. C'est plus évident maintenant dans les secteurs du soya et du maïs. Pour ce qui est des autres produits, comme le canola, nous constatons un problème depuis plus d'un an en raison du manque d'accès au marché d'un de nos principaux pays d'exportation. Nous avons observé les répercussions des programmes agricoles américains sur certains de nos prix.

Il est difficile de réellement quantifier le dommage total. Je pense que nous attendons actuellement d'entendre le deuxième soulier tomber. Si nous n'avons pas dans notre manche des programmes adéquats et efficaces qui sont conçus pour fonctionner correctement pour nous, alors nous serons dans un sérieux pétrin quand le second soulier tombera.

M. John Barlow: Je pense que nous conviendrons tous que l'agriculture est une industrie sur laquelle nous compterons pour nous sortir d'une profonde crise financière après la pandémie de la COVID. Cependant, le gouvernement demande actuellement à l'industrie agricole d'écouler toutes les économies qu'elle pourrait avoir avant de lui offrir une aide tangible.

Prenez le programme Agri-investissement, par exemple. Avez-vous une idée des fonds que renferme ce programme? Je présume que les agriculteurs s'en servent à titre de programme d'économies à long terme. Savez-vous quelles sommes contient le programme Agri-investissement et si ce programme constitue une solution tangible à la pandémie mondiale?

• (1430)

M. Jeff Nielsen: Nous avons tenté d'obtenir des données au sujet des comptes du programme Agri-investissement de la part du gouvernement fédéral. Nous croyons comprendre que ces comptes renferment plus de 2 milliards de dollars actuellement. Sachez que bien des gens utilisent cet argent. Il s'agit d'un programme offrant une contribution de contrepartie à hauteur de 10 000 \$. Moi et tous les gens avec qui je parle de ce programme l'utilisons. Les agriculteurs s'en servent chaque année pour investir dans leurs exploitations agricoles. Certains pensent vouloir l'utiliser pour transférer la ferme familiale à la prochaine génération.

Nous tentons de trouver des renseignements pertinents à ce sujet afin de pouvoir répondre à une telle question, monsieur Barlow. À l'heure actuelle, nous avons saisi le gouvernement fédéral d'une demande d'information, et nous attendons toujours de recevoir ces renseignements.

M. John Barlow: Je crois comprendre que vous avez exercé des pressions pour que le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes soit plus disponible ou plus accessible au secteur agricole pour qu'il puisse s'en prévaloir. Certaines démarches ont été entreprises à cet égard pour que les producteurs puissent avoir accès à ce compte, mais selon ce que je comprends, l'information n'est pas encore disponible et certaines institutions financières ne disposent toujours pas de la documentation nécessaire pour permettre aux producteurs agricoles d'avoir accès au compte. Est-ce exact, monsieur Nielsen?

M. Jeff Nielsen: Je crois comprendre que oui. À l'heure actuelle, la Banque de Montréal tente de garder... Mon gestionnaire de compte personnel, le gestionnaire de comptes commerciaux de ma succursale, m'a envoyé ce matin une note indiquant que la Banque de Montréal ne dispose pas encore des renseignements pertinents pour ouvrir des comptes. Nous remercions le gouvernement des changements qu'il a apportés dans l'espoir de permettre à un nombre accru d'entreprises agricoles de se prévaloir de ce programme, mais pour le moment, nous n'y avons pas accès.

M. John Barlow: Monsieur Carey, vous avez traité de l'importance du commerce international, et je pense que ces activités seront cruciales au sortir de la crise de la COVID. Nous avons parlé des exportations de canola et de soya en Chine. Nous constatons maintenant que la Chine impose un tarif de 80 % sur l'orge de l'Australie. Se préoccupe-t-on — ne serait-ce que par suite de la décision rendue plus tôt cette semaine au sujet de Huawei — de ce qu'il adviendra de notre relation avec la Chine? Des discussions sont déjà en cours à propos des répercussions potentielles de l'influence politique chinoise sur les relations commerciales à l'échelle mondiale.

M. Dave Carey: Je vous remercie de me poser la question.

Nous avons certainement constaté que la Chine adopte une approche musclée en matière de commerce et agit dernièrement en fonction de ce qu'elle juge comme étant son intérêt primordial. Je sais qu'en mars, les gouvernements canadien et chinois ont dialogué en continu. La décision rendue par les tribunaux récemment est trop nouvelle pour nous pour que nous puissions réellement disposer de renseignements que n'a pas la population.

Ici encore, les préoccupations commerciales soulevées par le gouvernement de la Chine sont de nature technique et phytosanitaire. Pour l'heure, nous ne savons pas encore comment ce problème se réglera. Je pense, une fois encore, que la situation nous montre qu'il importe que nous nous ménagions de nombreux mar-

chés potentiels pour que les agriculteurs ne dépendent pas d'un seul marché extérieur qui pourrait avoir ce genre d'effet néfaste sur nos exportations. Voilà pourquoi nous sommes également à la recherche de solutions plus canadiennes, comme le biodiesel, car c'est essentiel.

M. John Barlow: Je vous remercie.

Le temps me permet de poser rapidement une dernière question à M. Nielsen.

On vous indique que le programme Agri-stabilité est l'outil dont vous devez vous servir, mais bien souvent, les versements s'effectuent deux ans plus tard, alors que vous risquez peut-être la faillite. Ce programme a-t-il jamais été conçu pour une pandémie?

M. Jeff Nielsen: Pour être honnête avec vous, non.

Le président: Nous vous remercions, monsieur Barlow.

[Français]

Nous continuons maintenant avec Mme Bessette.

Madame Bessette, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Lyne Bessette (Brome—Missisquoi, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie beaucoup les témoins de leurs présentations. Je tiens à souligner le travail essentiel qu'ils font toutes et tous pour préserver la chaîne d'approvisionnement et la sécurité alimentaires.

Mes questions s'adressent aux Producteurs de poulet du Canada.

Le programme Agri-relance représente 150 millions de dollars d'argent frais mis à la disposition des producteurs pour les aider à gérer les coûts supplémentaires liés à la COVID-19. Vous avez d'ailleurs souligné dans votre mémoire que près de 90 % des dépenses allaient être remboursées.

Pouvez-vous expliquer à notre comité comment Agri-relance vient en aide aux producteurs?

M. Benoît Fontaine: Madame Bessette, je souligne que vous êtes ma députée, puisque j'habite dans votre circonscription. C'est une coïncidence cet après-midi.

Agri-relance couvre une partie des coûts de peuplement. Comme je le disais, c'est la valeur des troupeaux qui n'est pas couverte. M. Michael Laliberté, le directeur exécutif des Producteurs de poulet du Canada, est justement en ligne, et il pourra vous donner plus de détails, de façon plus précise et en utilisant les bons termes.

Monsieur Laliberté, pouvez-vous compléter cette explication au sujet d'Agri-relance, qui couvre 90 % des dépenses, comme Mme Bessette l'a dit, mais pas la valeur des oiseaux?

• (1435)

M. Michael Laliberté (directeur exécutif, Producteurs de poulet du Canada): D'accord, monsieur Fontaine.

Je pense que vous avez déjà bien couvert le sujet.

Pour nous, le programme Agri-relance est utile lorsqu'il faut dépeupler les poulaillers. Jusqu'à maintenant, nous avons été chanceux, car nous n'avons pas eu besoin d'euthanasier des poulets, grâce au travail qui a été fait par les producteurs et les transformateurs. Toutefois, le risque est là. Dans l'éventualité où un transformateur d'importance fermerait ses portes à cause de la COVID-19 et que le poulet ne pourrait pas être abattu, il faudrait procéder à l'euthanasie.

Le programme Agri-relance couvre seulement le coût de l'euthanasie. On sait que ce coût est énorme. On sait aussi que c'est un programme fédéral et provincial. En effet, 60 % du programme est assuré par le fédéral et 40 %, par le provincial. Comme M. Fontaine l'a mentionné, le coût du poulet — parce que c'est un poulet qui serait prêt à être mis sur le marché — n'est pas couvert. Les pertes seraient donc énormes pour les producteurs si l'on devait procéder à l'euthanasie de masse.

Mme Lyne Bessette: Je vous remercie, monsieur Laliberté. Le temps file.

Le fédéral est ouvert aux demandes d'Agri-relance, mais on sait qu'il faut respecter les champs de compétence, car c'est un programme qui, comme vous l'avez dit, dépend aussi du provincial en vertu du cadre fédéral-provincial.

Avez-vous déjà eu des discussions avec les provinces à ce sujet?

Pouvez-vous nous dire où en sont ces discussions?

M. Benoît Fontaine: Cela a été effleuré. M. Laliberté a des contacts avec les directeurs et les gérants des 10 provinces. Ils ont des discussions au moyen des outils qu'on utilise aujourd'hui, soit Zoom, Teem ou un autre outil semblable. Il doit effectivement y avoir un arrimage entre le fédéral et le provincial.

Je sais que tout le monde n'est pas rendu au même point.

Monsieur Laliberté, est-ce que certaines provinces ont déjà commencé à appliquer ce programme?

M. Michael Laliberté: La seule province qui nous a confirmé avoir lancé le programme Agri-relance, c'est l'Ontario. Nous avons eu des discussions avec nos partenaires dans les 10 provinces, et ils vont faire la demande au niveau provincial. À ce jour, je ne sais pas si la demande a été faite au fédéral.

Mme Lyne Bessette: Je vous remercie.

On sait que le marché international offre de multiples possibilités aux producteurs d'ici dans un monde interconnecté. Il faut s'assurer de préserver les intérêts nationaux tout en développant le marché international.

Dans votre mémoire, vous avez souligné l'importance d'une compensation juste, vu l'entrée en vigueur prochaine de l'Accord Canada—États-Unis—Mexique et la situation concernant l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste.

Comment envisagez-vous cette compensation?

M. Benoît Fontaine: La gestion de l'offre est constituée de cinq types de production, soit les produits du lait, de poulet et de dindon, les œufs d'incubation et les œufs de consommation.

Dans le cas du secteur laitier, je crois que les producteurs ont reçu des paiements directs. Pour ce qui est du secteur avicole, nous avons toujours demandé des fonds afin de promouvoir l'achat de poulet canadien ou des crédits d'impôt afin de permettre aux aviculteurs de moderniser et d'agrandir leurs installations.

Dans le but d'être équitables, nous ne voulions pas que ces sommes d'argent soient disponibles seulement la première année. Dans le cas des crédits d'impôt, nous avons toujours préféré qu'ils soient accessibles pendant une dizaine d'années. Un jeune aviculteur qui entre en production ce mois-ci ou qui est entré en production il y a un an n'aura pas les fonds nécessaires pour investir au début de sa carrière. Or cela lui permettrait de commencer à investir durant la septième, la huitième ou la neuvième année. Nous ne voulons pas de paiements directs aux producteurs. Nous voulons un crédit d'impôt ou des sommes pour promouvoir la production de poulet, qui, d'ailleurs, s'effectue dans les 10 provinces canadiennes.

Sans la gestion de l'offre, il n'y aurait peut-être pas d'élevage de poulets à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard. Sans la gestion de l'offre, le marché serait géré de façon moins sereine. La gestion de l'offre est manifestement une solution économique dans le Canada rural.

● (1440)

Le président: Je vous remercie, monsieur Fontaine et madame Bessette.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Bonjour à tous.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais poursuivre sur le même sujet que celui entamé par Mme Bessette. J'imagine qu'elle n'y verra pas d'inconvénient.

Monsieur Fontaine, en ce qui concerne les compensations, vous étiez en train d'expliquer l'importance du système de gestion de l'offre. On voit que la forme des compensations est bien établie. Effectivement, nous sommes tous au courant de vos demandes.

Si des sommes étaient débloquées immédiatement, pensez-vous que cela vous aiderait à souffler un peu pendant la pandémie?

Le président: Monsieur Fontaine, êtes-vous là?

M. Benoît Fontaine: Oui, je suis là. Je suis revenu.

M. Yves Perron: Avez-vous entendu ou non la question?

M. Benoît Fontaine: Non, je n'ai pas entendu la question.

M. Yves Perron: Avec votre permission, monsieur le président, je vais répéter ma question.

Le président: Nous vous écoutons.

M. Yves Perron: Monsieur Fontaine, je vais renchérir un peu sur les interventions de ma collègue, Mme Bessette, en ce qui concerne la gestion de l'offre et les compensations en particulier.

Vous avez commencé à nous expliquer l'importance du système de gestion de l'offre et vous avez mentionné quelles étaient vos demandes. Dans le fond, elles sont très précises et bien détaillées depuis longtemps déjà. Sauf erreur de ma part, l'ordre de grandeur de ces demandes de compensation est établi de longue date.

Est-ce qu'un déblocage de ces sommes, pour vous permettre de faire des investissements, par exemple, vous aiderait dans cette période actuelle très difficile?

M. Benoît Fontaine: C'est une excellente question.

Il n'y a évidemment pas de lien direct entre la COVID-19 et les compensations qui font l'objet de nos négociations depuis plusieurs années. Les sommes ont été établies. Toutefois, c'est un fait que, s'il y avait un règlement visant ces compensations pour promouvoir la consommation du poulet canadien, cela aiderait les producteurs de poulet au Canada à passer au travers de la crise. La mise en place de programmes adaptés à notre secteur nous aiderait également.

De toute manière, les sommes versées et ces programmes de crédit de taxe ou autres vont bénéficier aux producteurs de façon directe et indirecte. Vous avez totalement raison d'affirmer que cela, sans oublier d'autres programmes adaptés, pourrait aider notre secteur.

M. Yves Perron: Cela va non seulement bénéficier aux producteurs, mais aussi à la société en général, parce que les répercussions se font sentir dans toutes les communautés. Je n'ai pas besoin de vous convaincre de cela.

Monsieur Fontaine, je poursuivrai avec vous au sujet de l'importance de la gestion de l'offre.

Veillez me corriger si je fais erreur. J'ai lu dans des articles que les producteurs de poulet ne demandent actuellement pas de compensation pour la réduction de leur production, parce qu'ils disent que le système de gestion de l'offre leur permet de gérer cela eux-mêmes. Ils ont cependant besoin d'une assurance, car il y aurait des pertes importantes si jamais les bêtes devaient être euthanasiées ou s'ils devaient dépeupler les poulaillers, comme vous le dites. Plus tôt, vous avez expliqué que le programme Agri-relance ne couvre pas cela au complet.

Est-ce que j'ai bien compris ce que vous avez dit? Voulez-vous compléter votre réponse?

M. Benoît Fontaine: C'est vrai. Le système de gestion de l'offre est là pour répondre aux besoins du marché afin que nous puissions nourrir les Canadiens. Nous adaptons la production toutes les huit semaines afin de répondre, par exemple, aux hausses de population, aux hausses de tourisme au cours de l'été, à la baisse de tourisme pendant l'hiver. Lors de la tenue d'un événement comme les Jeux olympiques, il faut augmenter la production dans une province X afin de répondre aux besoins du marché.

Nous disons donc que, dans ce sens, la gestion de l'offre répond à nos besoins. En raison des changements brusques du marché sur le plan de la transformation et de la fermeture des restaurants, nous avons pris l'initiative de baisser la production de 15 % dans l'Est du pays et de 7,5 % dans l'Ouest du pays. Des usines spécialisées dans les produits de restauration se sont alors retrouvées avec des surplus de produits.

Le deuxième volet de votre question concerne le dépeuplement; le coût du dépeuplement est remboursé à 90 %, mais le coût des oiseaux qui seraient jetés n'est pas couvert. Le stress financier est énorme.

• (1445)

M. Yves Perron: C'est dans cette situation que vous avez besoin d'une assurance de la part du gouvernement, pour vous dire qu'il sera là si jamais il arrivait quelque chose. Actuellement, vous n'avez pas de signal du gouvernement à cet égard, est-ce exact?

M. Benoît Fontaine: Oui. Vous lisez dans mes pensées.

M. Yves Perron: Excellent.

Je vais revenir brièvement à la gestion de l'offre, parce que cette situation est quand même extraordinaire. J'aimerais attirer l'attention des membres du Comité à cet égard.

Vous venez carrément de nous dire, monsieur Fontaine, que la gestion de l'offre protège les secteurs et que, dans cette période de pandémie, il y a moins de négociations du côté du gouvernement. J'aimerais quand même que cela reste dans les mémoires et que ce soit inscrit dans le procès-verbal parce que c'est un argument majeur.

J'imagine que vous seriez d'accord sur le fait que, à l'avenir, nous protégeons ces systèmes au moyen d'une loi pour qu'il n'y ait plus de brèches, n'est-ce pas?

M. Benoît Fontaine: En fait, je crois qu'il y a eu des engagements fermes de la part du premier ministre, à savoir que, dans les prochaines négociations, ne serait-ce qu'avec le Mercosur ou tous les autres accords à venir, qu'il n'y aurait plus de brèches ni de concessions. La gestion de l'offre a servi souvent, en fin de négociations, de petit boni ou de cerise sur le sundae, ou toutes les expressions inimaginables que vous devez avoir entendues.

Nous nourrissons les Canadiens. Nous ne sommes pas un marché fermé pour autant, nous effectuons des échanges de façon supérieure à beaucoup de pays dans le monde. Ce n'est pas vrai que nous n'importons pas de poulet. Nous sommes un marché ouvert, mais nous gérons évidemment la qualité et la quantité. Nous sommes dans un pays nordique, ayant établi des normes très élevées, et nous nous devons de les conserver. Je reprends l'exemple de la voiture Honda Civic assemblée en Ontario, qui se vend plus cher à Montréal qu'une fois exportée dans l'État de New York.

M. Yves Perron: Je vous remercie beaucoup de ces éclaircissements.

Une loi sera toujours plus solide que des engagements.

Le président: Monsieur Perron, malheureusement, votre temps de parole est écoulé.

M. Yves Perron: Monsieur le président, mon temps de parole a été coupé d'une minute au début.

J'ai une question à poser.

Le président: Votre temps de parole avait été rajusté, monsieur Perron.

Je suis désolé, mais je dois passer au prochain intervenant.

M. Yves Perron: Je suis désolé pour les autres témoins que nous n'avons pas pu entendre.

[Traduction]

Le président: Nous accordons maintenant la parole à M. MacGregor pour six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je suis enchanté de voir nos témoins. Bienvenue à notre séance virtuelle. Que c'est agréable de revoir nombre d'entre vous.

Je commencerai par les Producteurs de grains du Canada.

Depuis que nous avons commencé à étudier les effets de la COVID-19 sur les secteurs agricole et agroalimentaire au début de mai — nous en sommes à notre septième séance sur le sujet —, nous avons, dans bien des cas, eu l'impression de poursuivre notre étude initiale sur les programmes de gestion des risques de l'entreprise, car nous entendons une litanie de plaintes sur le fait que ces programmes ne fonctionnent toujours pas et que le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership.

Monsieur Nielsen, je suis vraiment navré d'entendre que les offres actuelles du gouvernement fédéral ne correspondent pas aux besoins. J'espère que vos doléances pousseront le gouvernement à agir.

Je poursuivrai dans la même veine que M. Barlow. Que répondez-vous à la ministre de l'Agriculture quand elle indique aux producteurs qu'ils doivent commencer à accéder aux programmes et utiliser les fonds disponibles pour qu'elle puisse convaincre ses collègues du Cabinet que les producteurs ont besoin de plus d'argent?

M. Jeff Nielsen: Je vous remercie, monsieur MacGregor.

C'est un défi, car les agriculteurs tentent d'utiliser le plus avantageusement possible les programmes qui leur sont offerts.

Mme Gowriluk a indiqué que le programme d'assurance récolte figure parmi les programmes auxquels les agriculteurs participent et aiment vraiment. Le programme Agri-investissement pourrait faire l'objet d'améliorations; le gouvernement pourrait s'en servir pour verser plus d'argent aux agriculteurs. Quant au programme Agri-stabilité, avec son taux de participation de moins de 30 %, il s'avère être un désastre.

Pour répondre à la question de M. Barlow sur la pandémie, si des réformes avaient été apportées au programme Agri-stabilité, comme nous l'avons réclamé pendant quelques années, et si ces réformes avaient été faites avant la pandémie, elles auraient probablement pu avoir une incidence et aider les agriculteurs. Il est difficile d'agir rétroactivement. Nous voulons être proactifs, et c'est ce qu'on fait en agriculture. Nous sommes un groupe proactif.

Madame Gowriluk, pouvez-vous formuler un commentaire?

M. Alistair MacGregor: Madame Gowriluk, vous avez indiqué que vous souhaitiez que le gouvernement fédéral fasse preuve de leadership.

Si on consulte la Constitution du Canada, il est intéressant de constater que l'article 95 confère de toute évidence au gouvernement fédéral le pouvoir d'adopter des lois dans le domaine de l'agriculture. Pour ce qui est des observations voulant que nous devions attendre les provinces, le gouvernement fédéral pourrait, en fait, intervenir et modifier le programme Agri-stabilité s'il le voulait.

Mme Erin Gowriluk: Oui. Nous avons demandé au gouvernement fédéral de faire preuve de leadership. Nous savons sans l'ombre d'un doute que la ministre de l'Agriculture dispose du mandat nécessaire pour modifier le programme Agri-stabilité.

Je voudrais donner suite à un point que M. Perron a soulevé.

Je ne suis pas experte de la gestion de l'offre, mais je pense qu'il est intéressant de noter que la gestion de l'offre procure un certain degré de protection au secteur en des périodes comme celle que nous traversons. Selon moi, le secteur axé sur l'exportation mérite lui aussi un certain degré de protection en ces temps difficiles. Je pense que si nous avons résolu certains des problèmes auxquels nous nous heurtons pendant la pandémie — notamment au chapitre

de l'accès au marché, dont M. Nielsen a parlé, et de ce que nous avons qualifié de récolte catastrophique l'an dernier —, nous ne serions pas dans la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

On aurait pu agir de manière proactive et plus efficacement pour résoudre certains des problèmes auxquels nous sommes confrontés au cours de la pandémie. Je pense qu'il y aurait eu moins de demandes de soutien ponctuel si un cadre avait déjà été en place pour fournir le soutien solide auquel les agriculteurs axés sur l'exportation ont droit, à mon avis.

• (1450)

M. Alistair MacGregor: Ce sont là de bons arguments. Je vous remercie de ces observations.

Dans les quelques minutes qu'il me reste, je voudrais m'adresser à M. Carey et aux producteurs de canola. J'aimerais donner suite à vos propos sur les normes canadiennes en matière de carburant.

Dans ma circonscription se trouve un promoteur du nom de Cowichan Energy Alternatives, qui souhaite élargir ses activités. Il dispose d'une sorte de grappe de bioénergie grâce à laquelle il transforme l'huile de cuisson usagée en additif pour diesel.

Vous avez indiqué vouloir que le pourcentage de biocarburant passe à 5 %. Comme je doute que nos relations avec la Chine s'améliorent bientôt, je voudrais que vous nous expliquiez quel effet de stimulation économique cela aurait si le gouvernement fédéral nous indiquait clairement qu'il souhaite l'instauration de ce genre de normes en matière de carburant renouvelable. Quel genre d'investissement une telle mesure exigerait-elle, notamment dans la capacité de raffinage permettant de transformer l'huile de canola en additif utilisable dans le carburant?

M. Dave Carey: Je vous remercie de votre observation.

Nous estimons qu'il faudrait environ 1,3 million de tonnes, le tout étant évalué à plus de 1 milliard de dollars, si la norme est portée à 5 % pour les biodiesels, dont le canola est probablement le meilleur. La combustion du carburant additionné de biocarburant est 90 % plus propre que celle du pétrole seul.

Je pense que cette mesure ferait comprendre aux agriculteurs qu'il existe manifestement une demande et qu'ils doivent continuer leurs cultures et investir dans leurs fermes, et d'une manière qui offre aux Canadiens des emplois à valeur ajoutée au pays. Il se trouve des usines de biodiesel dans toutes les régions du pays. Voilà qui présente une occasion en or de continuer de faire croître l'industrie du canola sans dépendre d'un autre marché extérieur. Ici encore, le fait que le marché d'exportation pourrait avoir la taille du Japon est franchement ahurissant, selon moi.

Je pense qu'une norme de 5 % enverrait aussi un message le long de la chaîne de valeur jusqu'aux concasseurs et aux usines de biodiesel pour leur signifier qu'ils devraient innover et investir. Il faut envoyer un signal pour que les investissements puissent aller de l'avant et pour que quand les agriculteurs récolteront leurs cultures à l'automne, ils puissent vendre leur produit [*Inaudible*]

M. Alistair MacGregor: Si nous instaurons ce genre de résilience et laissons le secteur de l'agriculture prendre les devants, je pense certainement que la relance économique...

Je vous remercie de ces observations.

Le président: Sur ce, nous accorderons la parole à M. Soroka pour cinq minutes.

M. Gerald Soroka: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Nielsen.

Vous avez évoqué l'endettement considérable qui pèse actuellement sur les agriculteurs; pourtant, le gouvernement parle de la manière dont il les a aidés en injectant 5 milliards de dollars dans le programme de Financement agricole du Canada. Je n'ai jamais compris comment on peut s'extirper de l'endettement en empruntant. Pourriez-vous formuler des commentaires à ce sujet, je vous prie?

M. Jeff Nielsen: Si je connaissais la réponse à cette question, ce serait bien, mais je ne peux pas vous aider sur ce point.

Il est très problématique d'offrir plus de possibilités d'endettement sans pour autant résoudre les problèmes qui se posent au chapitre du marché extérieur, comme l'ont fait remarquer M. Carey, Mme Gowriluk et d'autres intervenants. Le gouvernement doit intervenir sur les marchés, notamment en Inde au sujet du problème des légumineuses, en Italie, où la situation du blé dur s'est améliorée, et en Chine à propos des oléagineux.

Nous ne pouvons pas faire concurrence à notre voisin du Sud, qui dispose de fonds illimités, ou considérables, pour soutenir son secteur. Il faut intervenir là où les démarches commerciales fonctionnent vraiment. Nous sommes adeptes du libre marché et cela nous plaît. Nous n'aimons pas l'endettement.

• (1455)

M. Gerald Soroka: Nous savons que la ministre a reporté la prochaine rencontre fédérale-provinciale-territoriale à octobre, mais a promis de prendre en juillet une décision quant à l'examen des programmes de gestion des risques de l'entreprise. A-t-elle tendu la main aux Producteurs de grains du Canada ou peut-être à la Coalition pour la croissance agricole afin de créer un forum pour poursuivre les discussions?

M. Jeff Nielsen: Pas pour le moment, non. Nous avons demandé une rencontre des présidents de la AGgrowth Coalition avec les ministres. Ils s'appellent apparemment toutes les semaines, mais je ne sais pas si c'est seulement les sous-ministres qui prennent part à l'appel ou les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux.

Nous venons tout juste d'en faire la demande. Comme Mme Gowriluk et vous-même l'avez indiqué, dans la lettre de mandat de la ministre Bibeau, il était censé y avoir des réformes des programmes de gestion des risques de l'entreprise. On nous a assurés au mois de décembre que des mesures seraient prises. Le report de la rencontre en octobre revient vraiment à tout laisser en suspens. Nous ne savons pas ce qui se passe.

M. Gerald Soroka: La date limite pour se prévaloir du programme Agri-stabilité a été reportée au 3 juillet 2020. À quel point alors est-il important pour les producteurs de grains de voir les réformes des programmes de gestion des risques qui ont été promises par la ministre avant cette date?

M. Jeff Nielsen: À moins de reporter la date limite, alors que 70 % des dépenses sont couvertes et que la participation est inférieure à 30 %, nous ne verrons personne y adhérer. À quoi bon? Cela coûte de l'argent. Ce n'est pas un programme convivial pour quelqu'un qui se débrouille seul. Il faut un comptable, qu'il faut payer.

M. Gerald Soroka: Oui. C'est très clair.

Monsieur Carey, depuis des années, vous vous chargez de la prestation du programme de paiements anticipés par l'entremise du gouvernement; c'est vous qui avez pris l'initiative. Compte tenu de la mise en œuvre en date du 1^{er} avril, des nombreux membres du personnel qui ont été retardés et de cette situation, quelle sera l'incidence sur les producteurs? Je sais que même la personne qui loue mes terres agricoles n'a pas l'argent.

Est-il possible que certaines de ces personnes n'aient maintenant plus l'argent pour acheter de l'engrais et assumer les coûts de production? Feront-elles essentiellement faillite à défaut d'avoir accès à ces fonds qu'elles ont reçus chaque année?

M. Dave Carey: Nous sommes un des 36 administrateurs du programme de paiements anticipés du gouvernement fédéral. La CCGA sort manifestement du lot et se charge de plus de 60 % de sa valeur en dollars.

Il y a eu des retards. Nous n'étions pas prêts pour les nouvelles mesures de solvabilité qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a mises en place le 1^{er} avril 2020. Nous n'étions pas en mesure de gérer ces mesures de solvabilité ainsi que la réinstallation de nos 65 employés pour travailler à distance. Nous avons entendu dire dans d'autres discussions que certains de nos employés vivent dans le Canada rural, à l'extérieur de Winnipeg. Il aurait été certainement possible de faire l'un ou l'autre, mais il était très difficile de faire les deux.

Nous sommes maintenant parvenus au point de pouvoir revenir la semaine prochaine à nos délais normaux de traitement, qui sont de trois à cinq jours ouvrables.

Jusqu'à maintenant, nous avons fait plus de 3 000 paiements anticipés, ce qui représente 400 millions de dollars.

Nous ne sommes pas le seul administrateur de paiements anticipés, mais comme nous sommes le plus gros, nous prenons très au sérieux cette responsabilité. Nous sommes constamment en communication avec nos clients agriculteurs et nous avons renégocié les modalités avec succès à deux reprises auprès d'AAC, pour simplifier un peu les formalités administratives et permettre ainsi à notre personnel de première ligne de remettre les paiements anticipés aux agriculteurs dans les meilleurs délais.

M. Gerald Soroka: Je pense que c'est tout le temps que j'avais.

Le président: À peu près. Merci, monsieur Soroka.

Nous allons maintenant entendre M. Blois, pendant cinq minutes.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

Je vais commencer par les Producteurs de poulet du Canada.

Dans ma circonscription, Kings—Hants, nous avons le plus grand nombre d'exploitations agricoles assujetties à la gestion de l'offre à l'est de Montréal. Les industries de la volaille et des produits laitiers y sont notamment très importantes.

Monsieur Fontaine, monsieur Laliberté, M. Nick de Graaf est deuxième vice-président des Producteurs de poulet du Canada. Nous avons discuté cette semaine et parlé de votre industrie. Vous avez parlé d'une réduction de la production de l'ordre de 11 % en juillet et en août. Vous êtes-vous penchés sur ce qui pourrait venir après? M. de Graaf disait qu'elle pourrait passer à 7 %. En général, la situation s'améliore-t-elle à mesure que nous progressons?

[Français]

M. Benoît Fontaine: La situation se résorbe tranquillement. Comme nous l'avons dit, il y a une coupure très nette en ce qui a trait aux besoins des acheteurs et à ceux des hôteliers et des restaurateurs, par exemple.

À quoi pourraient ressembler les deux périodes de huit semaines consécutives? Je n'ai pas de boule de cristal, mais je peux avancer que, à l'automne, la production pourrait être légèrement plus basse que celle de l'année passée et que tout pourrait revenir à la normale à la fin de l'année, soit en décembre ou en janvier.

Le système de la gestion de l'offre permet de répondre très rapidement à cette baisse. Il y a aussi eu une réorientation vers de nouveaux produits: davantage de produits ont été acheminés aux épiceries et beaucoup moins aux hôtels et aux restaurants.

C'est ce à quoi je m'attends d'ici la fin de l'année, monsieur Blois.

• (1500)

[Traduction]

M. Kody Blois: Cela témoigne sans aucun doute de la force de la gestion de l'offre et de ce que signifie ce système.

J'ai une autre question pour vous. Nous avons parlé du coût pour les agriculteurs de la perte de leur population d'oiseaux lorsqu'ils doivent la réduire. Peut-on recouvrer ce coût dans le cadre de l'étude des coûts de production? Je sais que, comme l'industrie laitière, l'industrie avicole tiendrait compte des coûts assumés par les agriculteurs. Pourrait-on les intégrer plus tard au coût de production?

[Français]

M. Benoît Fontaine: Cela ne pourrait pas être inclus dans le coût de production, parce qu'il s'agit de la pandémie de la COVID-19. C'est quelque chose qu'on n'a jamais vu auparavant, qu'on n'a pas pu prévoir et qu'on souhaite ne plus jamais revoir. Agri-reliance couvre les coûts liés au dépeuplement, mais pas ceux liés à la marchandise.

Les producteurs de poulet du Canada ont besoin que l'on couvre la valeur marchande des oiseaux en cas de dépeuplement, parce que les usines fonctionnent moins rapidement. Comme je l'ai dit tantôt, plusieurs éléments expliquent ce ralentissement, notamment l'absentéisme des employés et la consigne de l'éloignement physique.

[Traduction]

M. Kody Blois: Je comprends, mais, très rapidement, car je veux passer à un autre groupe, avez-vous une estimation de ce que le dépeuplement a coûté aux agriculteurs et aux producteurs?

[Français]

M. Benoît Fontaine: C'est la valeur du marché, tout simplement. Les coûts sont liés au transport à l'usine de transformation en vue de l'euthanasie. Comme les euthanasies à la ferme n'ont pas encore lieu, je ne suis pas en mesure de répondre à votre question.

[Traduction]

M. Kody Blois: Merci beaucoup.

Je veux passer aux Producteurs de grains du Canada.

Monsieur Nielsen, vous venez de Olds, et je sais, comme j'ai été joueur de hockey mineur, que l'équipe des Olds Grizzlys existe depuis longtemps.

Madame Gowriluk, vous avez parlé d'éliminer la marge de référence de 85 %. Pour ma gouverne, s'agit-il du plafond, ou voulez-vous dire que nous devrions couvrir jusqu'à 100 % de la marge de référence de 85 %?

Mme Erin Gowriluk: Les deux. Nous voulons que la marge de référence passe de 70 à 85 % et nous voulons aussi éliminer la limite. Comme je l'ai dit dans mes observations, dans ce cas-ci, c'est assez conforme dans tous les secteurs de l'industrie.

M. Kody Blois: Les Grain Farmers of Ontario ont laissé entendre qu'ils craignent une pénurie de produits à l'épicerie. Est-ce une chose à laquelle votre organisation s'attend?

Mme Erin Gowriluk: Nous regardons la situation du point de vue de nos membres. Quand nous regardons ce que nous faisons pousser, nos produits, nous constatons que la grande majorité de ce que nous faisons pousser est expédiée à l'étranger, car nous pouvons nous permettre de faire pousser plus de céréales, de légumineuses et d'oléagineux que ce que nous consommons au pays. Nous nous fions aussi dans une certaine mesure aux marchés étrangers.

M. Kody Blois: Nous entendons beaucoup parler de la gestion des risques et du programme Agri-stabilité. Bien entendu, on a réduit la portée du programme en 2013. Est-ce une chose que les Producteurs de grains du Canada ont poussé le gouvernement à ne pas faire depuis 2013? Avez-vous continué de vous opposer à ce changement depuis les compressions du gouvernement conservateur?

Mme Erin Gowriluk: C'est certainement une chose que demande M. Jeff Nielsen, notre président, nos coprésidents, depuis plus d'un an par l'entremise d'AGgrowth Coalition. La situation des exploitations agricoles d'un bout à l'autre du pays a changé au cours des cinq dernières années. Par conséquent, nous estimons qu'il est maintenant vraiment nécessaire de faire passer la marge à 85 %.

M. Kody Blois: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Blois.

C'est tout le temps que nous avons pour le premier groupe de témoins.

[Français]

J'aimerais remercier M. Fontaine et M. Laliberté, qui représentaient les Producteurs de poulet du Canada, ainsi que M. Nielsen et Mme Gowriluk, qui représentaient les Producteurs de grains du Canada.

[Traduction]

Je remercie également M. Carey, de la Canadian Canola Growers Association, de s'être joint à nous aujourd'hui. Merci beaucoup.

Nous allons suspendre la séance cinq minutes. Nous reprendrons ensuite avec le prochain groupe de témoins.

Merci beaucoup.

• (1500)

(Pause)

• (1510)

[Français]

Le président: Nous reprenons maintenant la séance.

Pendant la deuxième heure, nous recevons M. Joël Cormier, président du conseil d'administration, ainsi que M. Jean-Michel Laurin, président et chef de direction, tous deux du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles.

Nous entendrons aussi les témoignages de M. Rory McAlpine, premier vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie, des Aliments Maple Leaf, ainsi que ceux de M. Paulin Bouchard, président-directeur général, et M. Denis Frenette, directeur général adjoint, tous deux de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

Bienvenue à tous.

Pour commencer, nous entendrons les discours d'ouverture. Le temps de parole alloué à chaque discours est de sept minutes.

Monsieur Cormier ou monsieur Laurin, vous avez la parole. Vous pouvez partager votre temps de parole, si vous le désirez.

[Traduction]

M. Jean-Michel Laurin (président et chef de la direction, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles): Monsieur le président, distingués membres du Comité, bonjour.

Je m'appelle Jean-Michel Laurin et je suis président et chef de la direction du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, le CCTOV, ou le CPEPC en anglais. Je suis accompagné aujourd'hui de M. Joël Cormier, qui est aussi vice-président principal, Division poulet, à la coopérative Exceldor.

Merci de nous avoir invités à comparaître devant le Comité pour vous expliquer la réponse de notre industrie à la COVID-19 et les défis que nous devons surmonter. Avant de céder la parole à notre président, M. Cormier, j'aimerais dire quelques mots sur notre association.

Le CCTOV représente des écloséries, des classeurs et des transformateurs d'œufs, des transformateurs de poulet et de dinde ainsi que d'autres transformateurs au Canada. Une fois réunis, nos membres représentent 179 établissements, des petites et des grandes entreprises, dans l'ensemble des provinces.

Nos membres ont deux choses en commun: ils se livrent concurrence dans un marché libre et achètent leurs ressources primaires — du poulet, de la dinde, des œufs, y compris des œufs d'incubation — auprès de producteurs soumis à la gestion de l'offre. Nos membres n'y sont pas assujettis. Dans l'ensemble, ils transforment 90 % de la volaille et des œufs produits par des agriculteurs canadiens. La grande majorité des produits de nos membres sert à nourrir des Canadiens par l'entremise du secteur de la vente au détail et du secteur de la restauration.

J'invite maintenant notre président, M. Cormier, à faire des observations préliminaires au nom de notre association.

• (1515)

[Français]

M. Joël Cormier (président du conseil d'administration, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles): Je vous remercie, monsieur Laurin.

Monsieur le président et chers députés, je vous remercie de nous permettre de témoigner devant vous aujourd'hui afin de présenter ce que l'industrie a fait en réponse à la crise liée à la COVID-19 et de répondre aux attentes du gouvernement et des Canadiens.

D'entrée de jeu, je tiens à dire, au nom de tous nos membres, que nous prenons très au sérieux notre rôle en tant qu'industrie qui a été désignée comme un service essentiel, tout de suite après les services de santé et de sécurité.

Depuis le début de la crise, deux grands objectifs guident nos actions en tant qu'industrie. Le premier est d'assurer la santé et la sécurité des gens qui travaillent dans nos établissements. Cela n'inclut pas seulement nos employés, mais également l'ensemble des inspecteurs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui doivent être présents en tout temps sur nos lieux d'abattage.

Notre deuxième grand objectif est de continuer à faire fonctionner nos usines pour que les Canadiens puissent continuer à s'approvisionner en œufs, en poulet et en dinde, malgré toutes les perturbations du marché. Les Canadiens comptent sur nous pour s'alimenter et pour nourrir leurs familles, et les producteurs d'œufs et de volaille comptent aussi sur nous pour transformer leur production. Nous prenons ces responsabilités très au sérieux. C'est un double rôle essentiel, soit celui d'assurer un apport constant d'aliments auprès des consommateurs et éviter en même temps un arrêt de la chaîne d'approvisionnement, qui est constituée d'animaux vivants.

[Traduction]

La réponse à la pandémie de COVID-19 et l'atteinte de nos deux objectifs, que je viens tout juste de décrire, comportent leur part de défis. J'aimerais attirer votre attention sur trois de ces défis.

Le premier se rapporte aux coûts importants que nos membres ont dû assumer pour poursuivre leurs activités pendant la crise. Le deuxième est la détérioration rapide des conditions du marché à mesure que la demande et les prix chutent, surtout dans le secteur des services alimentaires. Le troisième est la position intenable et vulnérable dans laquelle nos secteurs se retrouvent compte tenu de la combinaison des deux premiers éléments. C'est pour cette raison que nous avons demandé au gouvernement d'adapter ses mesures pour nous aider à relever ces défis.

Pour en dire un peu plus sur le premier point, le maintien de la sécurité de nos travailleurs pour pouvoir continuer à exploiter nos usines entraîne des coûts considérables pour notre secteur. Pour l'ensemble des membres du CCTOV, juste en mars et en avril, nous parlons d'environ 87 millions de dollars de coûts non prévus, soit un peu plus de 3 000 \$ par travailleur. Malgré la prise de ces mesures, certaines usines ont dû mettre fin à des quarts de travail et parfois interrompre entièrement la production pendant plusieurs jours pour assurer la sûreté des milieux de travail.

Pour ce qui est du deuxième point, nous avons dû nous adapter rapidement à une perturbation du marché sans précédent. Nous avons observé une diminution globale de la demande sur le marché, en grande partie à cause d'une baisse importante de la demande de notre secteur des services alimentaires et du secteur institutionnel. Plus du tiers de notre production était destiné à ce secteur. Même si ce marché s'est effondré, nous devons tout de même transformer cette volaille et ces œufs comme avant, car nous avons un produit vivant. Compte tenu de la correction importante du marché, notamment dans le secteur avicole, le prix de gros a lui aussi considérablement chuté depuis le début de la crise.

En ce qui a trait au troisième et dernier point, ce que nous voulons souligner, c'est que cette tempête parfaite crée des vulnérabilités au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Dans des circonstances normales, les rentrées de fonds d'une entreprise favorisent l'investissement. Ce n'est actuellement pas le cas. Nous devons faire des investissements importants pour continuer d'exploiter nos entreprises malgré la COVID, mais la baisse de la demande et la détérioration des conditions du marché exercent de fortes pressions sur notre viabilité financière. Par conséquent, et parce que la plupart de nos membres n'ont pas droit aux programmes en place, nous demandons aux gouvernements d'adapter et d'orienter leurs mesures de soutien afin de tenir compte de la réalité unique à laquelle nous faisons face.

Nous entendons dire qu'un montant de 1,6 milliard de dollars est mis à la disposition des producteurs par l'entremise des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Dans notre secteur, ce sont surtout nos membres — des éclosiers, des usines de classement et des transformateurs — qui subissent les conséquences de la COVID, mais ces programmes ne sont offerts qu'aux producteurs. Nous avons demandé aux deux paliers de gouvernement, provincial et fédéral, d'élargir la portée d'un de ces programmes, Agri-relance, afin que les coûts extraordinaires assumés par les transformateurs soient couverts.

Une autre idée que nous avançons consiste à élargir la portée de la Subvention salariale d'urgence du Canada à l'aide d'une échelle graduelle pour que les transformateurs dont le revenu net a reculé de 15 à 30 % puissent y avoir droit.

Nous avons aussi accueilli favorablement le Fonds d'urgence pour la transformation et le programme d'achats des aliments annoncés il y a quelques semaines, et nous avons formulé des recommandations sur la façon dont ces mesures devraient être appliquées pour aider notre industrie.

Je devrais aussi mentionner qu'on a promis aux transformateurs de volaille et d'œufs un soutien financier pour atténuer les répercussions de l'ACEUM et du PTPGP. Nous demandons plus précisément que ce soutien mette l'accent sur les investissements de capitaux et sur l'octroi de la majorité des quotas d'importation aux transformateurs et aux transformateurs secondaires. Il est plus que jamais essentiel que le gouvernement donne suite à ses engagements.

Pour conclure, nous espérons pouvoir collaborer avec vous pour surmonter les défis décrits aujourd'hui — les coûts supplémentaires, la perte de revenus et la situation financière intenable qui en découle. En collaborant, nous pouvons permettre à notre industrie de revenir à une position viable, et ensuite assurer une présence à long terme dans l'intérêt des consommateurs et des clients.

• (1520)

Merci.

[Français]

Le président: Je vous remercie, monsieur Cormier.

[Traduction]

Nous passons maintenant au représentant d'Aliments Maple Leaf inc., qui a jusqu'à sept minutes à sa disposition.

Allez-y, monsieur McAlpine.

M. Rory McAlpine (premier vice-président, Relations avec le gouvernement et l'industrie, Aliments Maple Leaf inc.): Monsieur le président, distingués membres du Comité, merci beaucoup.

[Français]

C'est un grand plaisir de représenter les Aliments Maple Leaf et de présenter notre point de vue sur les effets de la COVID-19 et sur l'avenir.

[Traduction]

Vous avez entendu beaucoup de témoins, et je pourrais évidemment vous expliquer longuement les répercussions de la crise sur notre entreprise et l'ensemble du secteur, et notre expérience directe dans la réponse de l'ensemble de nos partenaires de l'industrie et du gouvernement pour gérer la crise. Je serai heureux de répondre aux questions à ce sujet, et j'ai remis un document plus long qui donne un peu de contexte par rapport à ce que je voulais dire, mais je veux vraiment mettre davantage l'accent sur l'avenir, sur ce qui doit être fait pour que notre secteur se relève et sur certains des processus et des arrangements que nous devrions avoir pour en tirer parti autant que possible, car, comme nous le savons tous — je crois que c'est Winston Churchill qui l'a dit une fois —, on ne doit jamais rater l'occasion qu'offre une crise.

Dans les mois à venir, les Canadiens méritent que nous examinions de très près notre système alimentaire et que nous réfléchissions — c'est d'une importance capitale — à ce qui doit changer sur le plan opérationnel et stratégique pour que nous soyons mieux préparés à l'avenir. Je vous fais part tout de suite de quelques idées.

Premièrement, il faut qu'il y ait au moins un exercice ou apprentissage de leçons inclusif et post mortem fondé sur des données probantes pour examiner la réponse du secteur agricole à la crise dans le cadre de l'enquête nationale qui sera vraisemblablement menée par Sécurité publique Canada. Le gouvernement fédéral doit être disposé à confier l'examen à un ou plusieurs organismes indépendants, comme l'Institut canadien des politiques agroalimentaires ou le Arrell Food Institute, qui y ont à vrai dire tous les deux réfléchi et ont déjà annoncé un processus conjoint pour entreprendre ce genre d'enquête. Les dirigeants du gouvernement, du secteur agricole, de l'ACIA, de Santé Canada, de l'Agence de la santé publique et ainsi de suite devraient recevoir l'instruction de participer pleinement et de façon transparente au processus.

Deuxièmement, il faut demander pourquoi le Canada n'avait pas, pour le secteur agroalimentaire, de plan interorganisationnel de continuité des activités semblable à celui des États-Unis pour les secteurs agricole et agroalimentaire, qui a été mis à jour pour la dernière fois en 2015. De plus, si nous en élaborons un, que sera-t-il fait pour l'exécuter?

À cela devrait s'ajouter un examen sérieux de l'intégration des intérêts industriels fédéraux et provinciaux dans un modèle plus cohérent de gouvernance en cas de crise, qui permet de prendre des décisions éclairées en temps opportun. Nous pourrions nous pencher sur les modèles d'autres pays. Nous devons nous demander si les plans et les structures pour gérer des crises propres au secteur agricole, comme une éclosion de peste porcine africaine, sont à la hauteur, et si, le cas échéant, un groupe qui pourrait s'appeler « Santé animale Canada » pourrait voir le jour en 2020.

Troisièmement, il faut examiner soigneusement ce que la COVID-19 nous a fondamentalement appris sur la résilience du système agroalimentaire canadien et ce que nous devons changer pour mieux gérer les risques futurs et saisir les occasions commerciales à un moment où d'autres industries canadiennes pourraient avoir subi des dommages permanents. À notre avis, il faut surtout se pencher sur les questions suivantes.

Premièrement, il y a la santé économique future de sous-secteurs agroalimentaires canadiens, du moins d'ici à ce qu'il y ait un vaccin. C'est important, car des exploitations agricoles et des entreprises auront fait faillite, les ventes des services alimentaires pourraient demeurer faibles très longtemps, les lieux de travail devront composer avec un taux d'absentéisme élevé, les coûts d'exploitation seront plus élevés puisque des chaînes de production fonctionneront plus lentement, et il faudra hausser les prix, et ainsi de suite. Le milieu universitaire a déjà publié des études utiles à ce sujet.

Deuxièmement, il y a l'avenir des pratiques commerciales mondiales en agroalimentaire et les répercussions sur la stratégie du Canada en matière de commerce et d'investissement dans le domaine. Notre secteur est tributaire du commerce, et c'est donc très important. L'OCDE a déjà commencé à examiner la question, et comme nous dépendons des exportations, le Canada devrait participer pleinement à ce travail. Le Canada doit agir de concert avec d'autres pays aux vues similaires pour repousser le protectionnisme et faire ressortir sa capacité d'exportation comme élément clé d'une production alimentaire durable et de la sécurité alimentaire mondiale. Pour ce faire, nous devons également assainir nos relations avec la Chine.

Troisièmement, en tenant bien compte de la situation financière difficile pour tous les gouvernements du Canada, il faut se pencher sur la conception et la portée des programmes dans le cadre du partenariat fédéral-provincial canadien pour l'agriculture, qui vient à échéance en 2023.

• (1525)

Il faut selon nous un examen approfondi pour s'assurer que le Partenariat atténue bel et bien les risques commerciaux au sein des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires, et pas seulement dans le secteur agricole, et qu'il réalise des investissements judicieux ayant trait à la recherche, la durabilité, la santé animale et végétale, le développement des marchés d'exportation, et ainsi de suite. C'est au sein du Partenariat canadien pour l'agriculture que devraient être présentés les engagements visant la modernisation réglementaire, ainsi que les solutions à la crise de la main-d'œuvre.

Par la suite, nous devons songer au modèle de conception, de financement et de gouvernance qui convient à la Politique alimentaire pour le Canada qui a été annoncée l'année dernière. La nécessité d'une politique alimentaire pangouvernementale et concertée saute aux yeux depuis le début de la pandémie. Toutefois, bien des priorités devront probablement être revues, notamment en raison de la nouvelle situation fiscale. Le programme réglementaire de Santé Canada pour le secteur alimentaire doit également être intégré au cadre de la politique alimentaire, et être moins influencé par des militants, selon nous.

Pour terminer, il y a la question de l'insécurité alimentaire au Canada et des mesures qui doivent être prises pour éviter que la situation ne s'aggrave. C'est un sujet dont Aliments Maple Leaf se soucie profondément, et notre Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire pourrait apporter son aide dans ce champ d'enquête.

Pour conclure, le secteur agroalimentaire canadien peut grandement contribuer à la relance du Canada qui suivra la COVID-19, peut-être plus que tout autre secteur de l'économie. La pandémie a révélé que le secteur est plus important que jamais, pour de nombreuses raisons sociales, environnementales et économiques, ce dont les Canadiens prennent conscience. Si les conditions sont

réunies, le secteur pourrait plus rapidement attirer des investissements et créer des emplois. Il offre des possibilités d'emploi immédiates à des milliers de Canadiens au chômage. Il connaît également une révolution technologique grâce aux TI, ce qui met en valeur une autre grande force du Canada. Dans la foulée de la COVID-19, nous aurons l'occasion de réorienter les modèles d'affaires et la réflexion du gouvernement vers les priorités que sont la résilience, la prévention des risques, la durabilité et la croissance axée sur l'innovation. Lorsque la crise révèle que des structures et des processus décisionnels anciens — que ce soit au sein du gouvernement, ou entre le gouvernement et les joueurs du secteur agroalimentaire — ont empêché la prise de décisions plus éclairées et plus rapides...

Le président: Je vous remercie.

M. Rory McAlpine: ... ou lorsque les règles ont été contournées sans conséquence désastreuse, il devrait y avoir un vif désir d'engager une réforme et un changement de culture.

Merci.

Le président: Merci, monsieur McAlpine. Nous devons passer au témoin suivant.

Nous allons maintenant écouter les représentants de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec, qui ont sept minutes.

[Français]

M. Paulin Bouchard (président-directeur général, Fédération des producteurs d'œufs du Québec): À mon tour, je veux d'abord vous remercier de l'invitation que vous avez lancée à la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Pour ma part, c'est la première fois que j'ai la chance de participer à ce comité et j'en suis très heureux.

Cet après-midi, je vais vous parler des adaptations que notre secteur a dû faire depuis le début de la COVID-19, adaptations qui ont été permises essentiellement grâce à notre système de gestion de l'offre. Heureusement, malgré les nombreux effets de la pandémie, notre système nous a beaucoup aidés, en fin de compte, à en atténuer les répercussions et à contourner les défis que nous avons dû relever dans les dernières semaines.

Je vous présente brièvement notre fédération. Au Québec, nous produisons 1,9 milliard d'œufs annuellement, et 160 producteurs se partagent la production d'environ 6 millions de poules pondeuses. Notre industrie est divisée en deux marchés: le marché qu'on appelle « l'œuf de table », qui concerne les épiceries et la restauration; puis le marché de la transformation, qui représente environ 25 % de nos marchés.

Les intervenants de la filière sont, bien entendu, les producteurs qui produisent ces œufs, les classificateurs qui les lavent et les emballent pour la vente, et nos transformateurs, représentés cet après-midi par M. Laurin et M. Cormier, qui font des produits transformés.

Dans les deux ou trois premières semaines de la crise — vous en avez probablement entendu parler — nous avons dû rapidement opérer un important virage concernant nos marchés. La fermeture des restaurants a fait en sorte que nos classificateurs ont dû rediriger une grande partie de la production vers les épiceries. Vous comprendrez que les emballages ne sont alors pas nécessairement les mêmes. Nous avons dû grandement adapter notre mise en marché. Vous avez entendu parler des tablettes vides en épicerie: nous avons été un petit peu victimes de ce qu'on a appelé « le syndrome du papier de toilette ». En effet, les gens se sont emparés de produits en grande quantité de peur d'en manquer. Quand les rayons se sont vidés, des marchands ont quintuplé leurs commandes. Ils commandaient cinq fois plus d'œufs que la semaine précédente, ce qui a posé un grand défi à nos classificateurs. Nous avons travaillé ensemble, nous avons communiqué et nous avons surmonté cette étape.

Le deuxième événement qui a suivi peu de temps après est le contrecoup subi par les transformateurs quant à la transformation de la viande. Les usines et les abattoirs ont aussi dû faire des adaptations. On nous a annoncé que notre oiseau de réforme, notre poule de réforme en fin de vie, ne pouvait plus passer par les abattoirs traditionnels, car le personnel ne pouvait plus fournir à la demande. Nous avons dû accompagner nos producteurs relativement à l'abattage ou à l'euthanasie à la ferme. La gestion de l'offre nous a permis de répartir ces coûts dans toute l'industrie et de ne pas provoquer de répercussions démesurées sur certains de nos producteurs.

Bonne nouvelle, il y a maintenant un certain retour des choses. Nous pouvons revaloriser ces carcasses par l'intermédiaire des abattoirs existants et en faire du bouillon de poulet. La situation semble donc s'être relativement résorbée.

En dernier lieu, parlons de la troisième adaptation. Au début, le marché de la restauration a diminué énormément, alors que les marchés des œufs de table augmentaient. Le secteur de la transformation était relativement stable. Toutefois, après un mois, nous avons vu presque 70 % du marché de la transformation s'effondrer. Les œufs ne trouvaient plus leur place. Nous ne pouvions plus les envoyer à la transformation lorsqu'ils n'étaient pas requis dans le marché des œufs de table. Pour ne pas faire de gaspillage, nous avons dû faire des dons, qui représentent 84 000 douzaines d'œufs. Nous avons dû nous répartir ces coûts pour pouvoir les donner.

Nous sommes rendus à l'étape où nous devons diminuer la production, soit procéder à des abattages prématurés de troupeaux qui auraient dû être abattus deux semaines plus tard afin de nous permettre de ne pas jeter nos produits ni de produire inutilement. Cela entraîne des coûts, mais tout le secteur peut se répartir ces coûts pour ne pas voir de faillites ou de petites fermes disparaître dans nos régions au profit d'autres plus gros joueurs.

• (1530)

La gestion de l'offre, accompagnée de programmes qui étaient déjà un peu prévus ou qui sont déjà mis sur pied, nous permet de stabiliser le secteur et de prendre l'approvisionnement en charge. Nos prochains défis concernent surtout les importations américaines. Au Canada, nous abattons prématurément environ 2 millions de poules pondeuses. Au Québec, ce sont 400 000 poules pondeuses que nous nous apprêtons à envoyer à la valorisation et à la transformation plus tôt. Nous ne voudrions pas voir en même temps des produits américains arriver sur notre marché, car cela viendrait accentuer le problème à ce moment-ci.

Heureusement, nous avons une bonne communication avec nos importateurs, les classificateurs, et ainsi de suite. Or, nous avons également besoin de l'aide gouvernementale pour assouplir les règles d'importations. Certains assouplissements ont été faits par l'Agence canadienne d'inspection des aliments au sujet de l'identification sur les emballages, ce qui est un bon point. Cela a été bien reçu. C'est heureux. Nous aurions souhaité que l'Agence aille un petit peu plus loin pour nous donner plus de souplesse en ce qui a trait aux calibres. Nous souhaiterions qu'Affaires mondiales Canada collabore avec les producteurs, les importateurs, les classificateurs et les transformateurs sur le plan de la gestion des importations.

Présentement, on nous dit que les règles du commerce exigent les importations. Nous voudrions une meilleure collaboration et de meilleures tables de concertation pour diminuer les répercussions. Nous ne sommes pas contre le commerce. Nous ne voulons pas créer de guerre entre les États-Unis et le Canada. Nous voulons simplement que l'industrie, les producteurs et le gouvernement se donnent les meilleures procédures possible pour atténuer les répercussions.

• (1535)

Le président: Je vous remercie, monsieur Bouchard.

Nous allons passer au tour de questions.

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour six minutes.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie aussi tous les témoins d'être parmi nous cet après-midi.

Ma première question s'adresse à M. Cormier et concerne le fonds d'urgence pour l'aide aux transformateurs, qui a été mis en place dans le contexte de la COVID-19. Tout à l'heure, vous avez mentionné que, dans les premiers temps, votre organisation a dû assumer des coûts supplémentaires de 87 millions de dollars pour s'adapter à la situation. Le programme qui a été lancé offre 77 millions de dollars. Je comprends que les données ne sont pas toutes disponibles actuellement, mais quel est l'ordre de grandeur? J'ai déjà posé la question à d'autres transformateurs du secteur agroalimentaire, qui, eux aussi, ont dû assumer des coûts importants.

Les paramètres liés à la répartition de ce montant de 77 millions de dollars feront-ils en sorte qu'il y en ait assez? Allez-vous devoir assumer le reste des coûts?

Comme entrevoyez-vous cela, monsieur Cormier?

M. Joël Cormier: C'est une bonne question, monsieur Lehoux. Le montant de 77 millions de dollars qui est attribué à l'ensemble de l'industrie agroalimentaire n'est clairement pas suffisant, compte tenu du montant de 87 millions de dollars que nous avons évoqué uniquement pour le secteur de la volaille.

J'ai eu vent cette semaine de certains paramètres qui vont guider la répartition de ce montant de 77 millions de dollars. Les grandes entreprises n'auraient droit qu'à 25 % de leurs dépenses et, dans ces dépenses, par exemple, les coûts déboursés pour acheter des masques jetables ne seraient pas admis. Pour une entreprise de 3 500 employés comme la nôtre, acheter des masques lavables pour être admissibles à la dépense n'a aucun sens. Si je fais laver mon masque, je ne retrouverai jamais mon masque. Est-ce que quelqu'un voudrait porter un masque qui a été lavé et qui a été porté par quelqu'un d'autre?

Si ce que nous avons entendu cette semaine de la part de certaines agences consultées concernant ces paramètres s'avère, le pourcentage de 25 % accordé aux grandes entreprises n'est pas suffisant. Nous visons un programme d'aide qui rembourserait 50 % de nos dépenses. Il faut rendre admissibles les mesures de protection utilisées, comme les masques jetables, par exemple. Dans l'industrie de la transformation agroalimentaire, les masques lavables, ce n'est pas applicable.

M. Richard Lehoux: C'est donc un aspect vraiment important.

Monsieur Laurin, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Jean-Michel Laurin: J'ajouterais seulement un autre point que nous avons fait valoir au gouvernement. Plusieurs de nos membres ont commencé, dès la fin février et le début mars, à mettre des écrans de plexiglas pour séparer les employés, comme mesure de sécurité. On nous a dit que les dépenses seraient admissibles seulement si elles avaient été faites après le 25 mars, date à laquelle la Loi sur la mise en quarantaine est entrée en vigueur. Nous aimerions nous assurer que les dépenses engagées de façon proactive qui ont été faites par certaines entreprises de notre secteur pourront également être admissibles. Plusieurs investissements ont été faits avant cette date.

M. Richard Lehoux: C'est un point très important, monsieur Laurin. Je vous remercie de l'avoir soulevé.

C'est important d'être prévoyant, dans la vie, et vous avez fait preuve de prévoyance tout en protégeant vos travailleurs. Nous pouvons vous tirer notre chapeau à cet égard.

Ce que je comprends, c'est qu'il reste encore beaucoup de paramètres à définir. Ils ne feront probablement pas l'affaire de tout le monde et ils ne combleront pas, en fin de compte, les besoins des entreprises. J'entends bien votre message. Il y aura certainement des changements à faire à ce programme, et il faudra le bonifier éventuellement. Des entreprises en transformation m'ont fait part des coûts qu'ils doivent assumer, qui s'élevaient à plus de 150 millions de dollars. L'aide de 77 millions de dollars ne suffira donc pas.

• (1540)

M. Joël Cormier: Effectivement.

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, monsieur Cormier et monsieur Laurin.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

Monsieur Bouchard, vous avez parlé de l'incidence que pouvait avoir la question de l'importation. Vous n'êtes pas contre le commerce, et je vous comprends, mais les conséquences directes pourraient entraîner un coût considérable pour les producteurs d'œufs si l'on n'adopte pas de meilleures façons de faire ce commerce.

M. Paulin Bouchard: Oui, absolument. Je vous remercie de votre excellente question, monsieur Lehoux.

Les producteurs vont devoir abattre prématurément des oiseaux. Des programmes, payés collectivement par les producteurs, vont être mis en place pour qu'il n'y ait pas de répercussions sur le consommateur. Il y a également le système de gestion de l'offre. Cependant, si l'on accentue le problème par une mauvaise gestion des contingents accordés dans ces ententes, les répercussions sur les producteurs seront démesurées.

Il faut vraiment comprendre que, dans notre secteur, ce sont les producteurs qui sont responsables des surplus. Chaque camion en

provenance des États-Unis est un camion de plus dont se charge l'association des producteurs, qui doivent éliminer et liquider les surplus.

Ce que nous souhaitons, c'est qu'il y ait une meilleure coordination de la distribution des contingents tarifaires pour réduire au minimum les répercussions et éviter de nous retrouver avec des importations supplémentaires.

M. Richard Lehoux: Je comprends bien le problème. On a aussi fait allusion aux ententes antérieures qui ont été signées dans le cadre de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste, ou PTPGP. Les contingents tarifaires ont un effet considérable. Ce que nous avons entendu régulièrement ici, au Comité, c'est qu'il est important de rapprocher le plus possible la gestion de ces contingents, que ce soit sur le plan de la production ou de la transformation, de la première étape, c'est-à-dire la production.

Est-ce bien cela, monsieur Bouchard?

M. Paulin Bouchard: Absolument, vous avez tout compris.

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, monsieur Bouchard.

J'aimerais poser ma prochaine question à M. McAlpine.

Le président: Malheureusement, monsieur Lehoux, votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Drouin, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Je vais commencer, mais j'aimerais partager mon temps avec M. Louis.

Monsieur McAlpine, j'aimerais revenir sur un point que vous avez soulevé concernant l'adoption d'un meilleur plan intersectoriel au Canada.

Je me pose une question au sujet de l'agriculture: il s'agit d'un des secteurs qui relèvent à la fois du fédéral et des provinces, en quelque sorte. Je sais que vous avez déjà porté un autre chapeau dans votre carrière, et que vous avez déjà évolué au sein du gouvernement fédéral. Pensez-vous qu'il devrait y avoir un meilleur organisme de coordination qui s'occuperait de l'agriculture?

M. Rory McAlpine: C'est une grande question, et l'agriculture est un vaste secteur. Je ne dis pas que nous avons expressément besoin d'un nouvel organisme ou d'une nouvelle stratégie pour l'ensemble du secteur. Je voulais plutôt mettre l'accent sur la gestion des urgences et la réponse aux crises. Dans le cas présent, il y a un grand nombre d'administrations et de joueurs qui doivent prendre des décisions en temps réel à partir d'informations incertaines. Les décideurs doivent parallèlement composer avec une crise économique et sanitaire, ce qui nécessite de faire des compromis et de prendre des décisions déterminantes. Or, nous avons du mal à y arriver.

J'ai remarqué une chose. À certains égards, notre processus rigoureux de coordination entre le fédéral et les provinces, de même que le temps et les efforts que nous consacrons à élaborer des programmes qui fonctionnent franchement bien en temps de paix sont très mal adaptés en temps de guerre. Nous l'avons constaté dans les mauvaises décisions qui ont été prises, et dans le temps qu'il a fallu pour surmonter certains obstacles opérationnels immédiats.

Je dirais que j'évolue dans le milieu de la santé animale, surtout à titre de représentant d'Aliments Maple Leaf. C'est dans ce secteur que je constate une certaine faiblesse. Nous avons songé à tous les risques d'apparition de maladie grave susceptible de détruire nos industries axées sur l'exportation, et nous devons régler la question de la gouvernance sous laquelle l'industrie et le gouvernement travaillent ensemble. La pandémie a vraiment mis cela en évidence. C'est pourquoi nous parlons de la création du groupe Santé animale Canada, qui serait une sorte de partenariat de cogestion pour la santé animale. Vous avez donc raison.

• (1545)

M. Francis Drouin: Monsieur McAlpine, vous avez parlé du manque de coordination ou de plan d'intervention d'urgence, mais c'est en décembre dernier que nous avons commencé à entendre parler de cas de la COVID-19 en Chine. Comment a réagi Maple Leaf en janvier, en février et en mars? Nous connaissons évidemment la suite de l'histoire, mais quelle a été la réaction de votre organisation?

M. Rory McAlpine: Vous soulevez un bon point.

Ce n'est pas notre première crise. Bon nombre d'entre vous savent que notre entreprise a traversé une crise majeure attribuable à la listériose en 2008.

Nous avons un processus de gestion des urgences fort bien conçu, mais, cette fois-ci, nous n'aurions pas pu prévoir une incidence aussi dévastatrice pour l'ensemble de l'entreprise. Nous avons travaillé très vite pour mettre au point ce que nous appelons un plan ou un manuel en cas de pandémie. Nous y avons intégré toutes les procédures opérationnelles normalisées afin de protéger nos employés tout en essayant d'assurer la poursuite de nos activités, étant donné que l'alimentation a été désignée comme une infrastructure essentielle, et que nous devons évidemment maintenir nos activités.

Le plan évolue presque tous les jours, au fur et à mesure que nous apprenons des choses. Nous avons investi considérablement dans l'exploitation de l'usine, et aussi dans le travail à distance, comme nous le faisons tous en ce moment.

Je suis fier de dire que nous avons d'emblée mis en commun tous ces apprentissages avec nos partenaires industriels et gouvernementaux. Je crois qu'un certain nombre d'autres joueurs ont profité de ce que nous avons créé et l'ont adapté à la situation de leur entreprise.

M. Francis Drouin: Merci.

Monsieur Louis, vous pouvez prendre la parole.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins.

Monsieur McAlpine, certaines de mes questions portent sur la mise en commun des pratiques, exactement comme vous l'avez dit, et d'autres ont trait aux mesures que vous avez prises pour protéger vos employés. Vous avez déjà abordé ce sujet. Je vous remercie également de toutes les idées que vous avez pour la suite des choses.

Nous sommes en train de planifier les prochaines étapes tandis que nous traversons la crise. Comme vous l'avez dit, les occasions à saisir sont formidables, mais nous sommes également en train de stabiliser la situation en ce moment.

Ce matin, j'ai vu une vidéo sur les médias sociaux — j'aimerais bien en discuter — dans laquelle votre entreprise, Maple Leaf, parle de diversité, d'inclusion et de santé mentale. La question me touche, car nous avons un couvoir dans ma circonscription de Kitchener-Conestoga. C'est donc une source de préoccupation. Je suis heureux de voir que vous prenez des mesures positives.

Je vous saurais gré de nous donner des précisions sur la diversité, l'inclusion et la santé mentale, lorsqu'il est question d'assurer la sécurité des travailleurs.

M. Rory McAlpine: C'est une excellente question.

Nous avons mobilisé une toute nouvelle énergie pour la question. Nous avons déjà prévu ce volet dans une de nos initiatives. Je parle de la santé mentale avant l'arrivée de la COVID-19. Nous avons intensifié nos efforts en ce sens ces dernières semaines au moyen de séances hebdomadaires avec des spécialistes, d'outils et de soutien en ligne, car les travailleurs de première ligne et les employés de bureau vivent un grand stress au travail. Nous avons essayé de mettre en place ce genre de soutiens et d'apprentissages, et il est étonnant de voir le nombre de personnes qui en ont bénéficié.

Il s'agit assurément d'une grande priorité pour l'entreprise.

M. Tim Louis: Je vous remercie. Ce que j'entends, surtout dans le secteur agricole, c'est que les employés des entreprises sont comme des membres de la famille. Voilà ce dont je voulais parler aujourd'hui, et je vous remercie de votre temps.

Le président: Je vous remercie, messieurs Louis et McAlpine.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais partager mon temps de parole avec Mme Desbiens.

Mes premières questions s'adresseront aux représentants du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, M. Cormier et M. Laurin.

Vous avez mentionné que vous étiez dans un marché ouvert. Vous n'avez évidemment pas les privilèges qu'ont les producteurs assujettis à la gestion de l'offre, qui peuvent absorber les coups liés à certaines variations. Vous avez donc besoin d'un soutien plus important.

Vous avez aussi mentionné que les mesures visant à protéger vos travailleurs ont été extrêmement importantes et très coûteuses et que les sommes actuellement investies à cet égard n'étaient pas suffisantes.

Vous avez dit qu'Agri-relance et une subvention salariale pourraient être des solutions. Est-ce à dire que vous n'êtes pas admissible actuellement à la Subvention salariale d'urgence?

M. Joël Cormier: Je vous remercie de votre question, monsieur Perron.

Effectivement, les entreprises membres du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles ne sont pas admissibles à la Subvention salariale d'urgence du Canada. Cela s'explique par le fait que nos ventes n'ont pas assez diminué puisque l'approvisionnement en œufs et en volailles a toujours été présent, alors que les marchés ont disparu. Les marchés se sont effondrés, mais nous avons dû tout de même vendre notre production. Les prix ont fait en sorte que nous n'avons pas pu réduire nos ventes assez pour que nous soyons admissibles à la Subvention. Pour cela, il aurait fallu diminuer notre production de 30 % dès le premier jour de la fermeture des restaurants. Nous aurions donc cessé de transformer 30 % des œufs, des dindons et des poulets. Nous aurions alors été admissibles à la Subvention, mais cela aurait donné lieu à des euthanasies massives à la ferme.

En fait, s'il n'y a pas eu d'euthanasies massives dans les fermes au Canada, c'est parce que les transformateurs ont maintenu leur production même s'il n'existait plus de marché. Nous sommes donc venus subventionner, en quelque sorte, ce que d'autres auraient subventionné dans cette situation. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous disons que c'est important. Nous avons assumé notre rôle essentiel qui, comme je le disais dans ma présentation, est double. Nous devons approvisionner les Canadiens en aliments, mais également nous assurer que la chaîne d'approvisionnement ne s'arrête pas. Nous avons rempli ce mandat qui nous a été donné, mais, aujourd'hui, nous sommes tout seuls.

• (1550)

M. Yves Perron: Je vous tire mon chapeau.

C'est quand même assez ironique que des industries importantes, comme la vôtre, qui ont besoin de soutien n'aient pas accès à la Subvention salariale d'urgence, alors que plusieurs partis politiques en bénéficient. Je ferme la parenthèse, mais mon message a été reçu.

Par ailleurs, vous parlez des quotas visant les transformateurs dans le cadre des accords de libre-échange qui ont été négociés et de leurs répercussions. Je ne sais pas si les gens de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec veulent intervenir aussi, mais, comme vous êtes des transformateurs, je crois que cela vous concerne davantage.

Pouvez-vous expliquer ce qui va arriver si l'on répète l'erreur faite dans le cadre d'autres accords, c'est-à-dire donner un trop grand pourcentage à des gens qui ne sont pas liés au secteur?

M. Joël Cormier: Je vais laisser M. Laurin répondre à votre question.

M. Jean-Michel Laurin: Vous avez parlé des accords de libre-échange. En fait, le PTPGP est en vigueur, mais il n'y a pas encore d'importations liées à nos produits. Le nouvel accord avec les États-Unis entrera en vigueur le 1^{er} juillet. Il est important que les contingents tarifaires qui seront accordés dans le cadre de ces accords soient donnés aux transformateurs, parce que ce sont eux qui vont devoir composer avec l'arrivée de ces produits sur le marché.

Dans le secteur des œufs, par exemple, l'accord avec les États-Unis spécifie que les contingents doivent viser majoritairement les œufs qu'on doit casser, c'est-à-dire ceux destinés au marché de la transformation. Comme ce sont des œufs qui vont entrer au Canada et qui vont être distribués sur le marché de la transformation, s'ils ne vont pas aux transformateurs et qu'ils vont plutôt à d'autres joueurs du marché, nous risquons de perdre une très grande

partie du secteur de la transformation des œufs au Canada. Il devrait faire face à une concurrence déloyale, parce que d'autres entreprises auraient accès à des œufs importés à des coûts moindres, alors que nous continuerions de nous approvisionner auprès des producteurs comme ceux représentés par M. Bouchard.

Cet exemple concerne le secteur des œufs, mais c'est le même genre de problème dans le secteur du poulet et du dindon.

M. Yves Perron: Si je comprends bien, vous n'avez pas encore d'engagement du gouvernement à cet égard, n'est-ce pas?

M. Jean-Michel Laurin: Nous n'en avons pas. À la suite de la négociation de ces accords, on nous avons promis des programmes. Dans le cadre d'un groupe de travail auquel nous avons participé, plusieurs idées avaient été échangées. Nous avons deux revendications principales. Tout d'abord, il s'agissait d'avoir un programme qui facilite la modernisation des usines afin que nous soyons plus compétitifs. Ensuite, nous voulions que les contingents tarifaires soient accordés à notre secteur.

M. Yves Perron: Vos demandes sont très claires. Je laisse maintenant la parole à Mme Desbiens.

Mme Caroline Desbiens (Beauport—Côte-de-Beaupré—Île d'Orléans—Charlevoix, BQ): Bonjour à tous.

D'abord, je souligne votre grande résilience et votre capacité d'adaptation. Vous avez tous fait preuve de beaucoup d'ingéniosité et d'intelligence pour préserver le marché.

Monsieur Bouchard, nous sommes peut-être apparentés, puisque ma mère est une Bouchard. Je vous salue.

On parle beaucoup des programmes « Agri-ceci » et « Agri-cella ». Vous avez dit qu'il faudrait penser à un plan agricole d'urgence pour tirer des leçons du passé, éviter de répéter les mêmes erreurs et protéger les agriculteurs. J'aimerais avoir vos commentaires là-dessus.

M. Paulin Bouchard: On a souvent tendance à opter pour la solution qui n'est pas facile pour vous, les politiciens, soit la solution financière. On veut compenser le manque d'efficacité par une addition de sous. Or on a des outils extraordinaires, au Canada, qui nous permettent d'avoir une meilleure prévisibilité sur le plan réglementaire et une plus grande souplesse ainsi que de diminuer les répercussions sur les consommateurs, qui finissent par payer des impôts.

Nous pourrions être plus efficaces dans la façon de gérer nos choses et être plus stratégiques, comme les Américains, qui sont souvent très stratégiques. Ils ne nous font pas beaucoup de cadeaux. Nous pourrions développer cela et nous donner cette souplesse.

• (1555)

Mme Caroline Desbiens: Nous sommes d'accord qu'un financement plus important serait aussi une option intéressante. Comparativement aux Américains, nous sommes vraiment défavorisés.

Le président: Je vous remercie, madame Desbiens et monsieur Bouchard.

Nous passons maintenant à M. MacGregor.

[Traduction]

Monsieur MacGregor, vous avez six minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président. Je remercie nos témoins d'être avec nous.

Je vais commencer par le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles.

Je pense qu'on peut imaginer sans se tromper que le lieu de travail a radicalement changé en raison de la COVID-19, en particulier dans une usine de transformation, compte tenu de la nécessité d'installer des cloisons en plexiglas, de respecter la distanciation physique, d'alterner les quarts de travail, d'utiliser des équipements de protection individuelle, et ainsi de suite. Ces mesures prises sur le lieu de travail seront probablement en place pendant quelque temps encore. Elles pourraient éventuellement être assouplies, mais je pense que dès qu'une pandémie montrera son affreux visage à l'avenir, nous devons être prêts à les remettre en place.

Vous représentez les petits et les grands transformateurs de tout le Canada. Compte tenu du nouvel environnement de travail, je me demande quelle sera votre production lorsque la situation reviendra à la normale. Dans votre modèle d'affaires, les employés travaillaient parfois très près les uns des autres. Vous avez toujours la même superficie, mais les employés doivent maintenant travailler plus loin les uns des autres, et dans différents quarts de travail. Quelle sera votre production d'ici un an? Pourrez-vous revenir au niveau de production que vous aviez il y a environ un an?

M. Joël Cormier: Le jour où la pandémie sera derrière nous et où nous aurons un vaccin ou quelque chose de ce genre, nous pourrions vraisemblablement retrouver notre niveau de production antérieur. D'ici là, ce sera difficile. Il y a des endroits où nous avons dû réduire la production pour assurer la sécurité des travailleurs. À d'autres emplacements, nous avons dû faire des investissements. C'est pourquoi nous avons autant investi. Par exemple, en raison de l'aménagement des lignes dans nos usines de transformation, nous achetons la plupart du temps le matériel en Europe. Or, l'équipement est conçu pour un nombre donné de personnes et de pieds carrés. Nous avons dû mettre en place de très nombreuses mesures de protection pour garantir le respect des directives de santé et de sécurité attribuables à la COVID.

Certaines activités seront réduites, mais ce ne sera pas majeur. Il y aura tout de même une baisse. L'incidence dépendra de l'endroit où se trouve l'installation. Il pourrait y avoir une réduction de 5, 10 ou 15 % de la capacité, selon l'usine et l'aménagement du plancher.

Voilà où nous nous dirigeons.

M. Alistair MacGregor: Comment se portent vos employés à l'heure actuelle? Comment va leur santé mentale de façon générale? Comment composent-ils avec le stress et les tensions supplémentaires qui sont attribuables à la nouvelle réalité dans laquelle nous nous trouvons?

M. Joël Cormier: C'est une excellente question.

Comme nous l'avons dit, la première chose qui nous importe en tant qu'organisation, c'est la sécurité des travailleurs, c'est-à-dire de tous nos membres. Comme M. McAlpine l'a dit, il y aura beaucoup d'échanges d'information entre tous les membres sur les mesures qu'ils ont prises pour améliorer les choses.

Au départ, nos employés étaient inquiets. Ils étaient nerveux et effrayés. Nous avons également constaté un fort absentéisme. En raison de certains des programmes qui ont été créés, une partie de l'absentéisme dans nos usines a été causé par le fait que les gens pensaient pouvoir rester chez eux et être payés, ce pour quoi certains ont décidé de démissionner. Ils ont toutefois pris conscience que ce n'était pas la chose à faire.

En ce moment, grâce au dépistage qui est effectué avant l'entrée des employés dans les usines, de même qu'à toutes les mesures qui ont été mises en place, je dirais que les gens se sentent en sécurité la plupart du temps. Si vous regardez le nombre de personnes qui travaillent dans nos usines de transformation de volaille au pays, vous constaterez que tous nos membres ont très bien réussi à garantir la sécurité, ce que les employés ressentent.

M. Alistair MacGregor: Très bien. Merci beaucoup.

Monsieur McAlpine, j'aimerais m'adresser à vous et parler d'Aliments Maple Leaf. J'aimerais que vous commentiez brièvement la question que j'ai posée aux transformateurs. J'aimerais également en savoir un peu plus sur vos réflexions concernant la sécurité alimentaire au Canada.

Vous avez parlé du Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire. C'est un sujet qui me tient vraiment à cœur. Nous sommes une nation incroyablement riche qui produit une abondance de nourriture, mais il y a pourtant encore énormément d'insécurité alimentaire au pays.

Le Centre d'action de Maple Leaf a-t-il dressé de grands constats que vous pouvez communiquer à notre comité? Y a-t-il des champs d'études que nous devrions examiner dans les années à venir?

• (1600)

M. Rory McAlpine: Au sujet de l'environnement des usines de transformation, les défis liés au fonctionnement des activités et les répercussions sur la production ont été très difficiles, comme M. Cormier l'a dit. Pour notre part, nous avons eu certains problèmes du côté des usines. Dans le cadre de nos activités de transformation de la volaille, nous avons rencontré des difficultés notamment à notre usine de volaille située à Brampton, en Ontario, ce qui a nécessité la fermeture de l'installation pendant quelques jours. Nous avons été extrêmement vigilants et, jusqu'à maintenant, nous avons tenu le virus à l'écart de nos grandes usines de l'Ouest canadien, ce qui est essentiel. Notre usine de marque et notre abattoir n'ont pas connu le même sort que les installations au sud de la frontière, ou même que les usines de transformation du bœuf en Alberta.

Je suppose que notre principale source de préoccupation est l'absentéisme. Je pense que nous pouvons composer avec tous les nouveaux enjeux physiques et les changements de configuration, mais nous sommes aux prises avec un absentéisme marqué. La situation pourrait devenir préoccupante, mais elle semble pour l'instant se stabiliser. Nous parvenons à rétablir une nouvelle normalité. Nous sommes relativement optimistes.

Au sujet de la sécurité alimentaire, la pandémie a bel et bien eu un effet dévastateur. Je ne pense pas qu'il y a encore de données de tiers vraiment crédibles, mais certains affirment que l'insécurité alimentaire au Canada aurait doublé au cours des trois derniers mois. Il y a deux fois plus de personnes qui ont besoin d'aide pour nourrir leur famille, et il y avait déjà une crise dans ce secteur avant la COVID.

Pour notre part, le Centre d'action de Maple Leaf pour la sécurité alimentaire est en activité depuis trois ans. Rien que pendant la crise, nous avons donné 500 000 \$ de plus. Nous avons lancé une campagne de financement visant à recueillir 2 millions de dollars de plus pour lutter contre l'insécurité alimentaire au Canada. Cette somme s'ajoute à un don de 2,5 millions de dollars destiné aux travailleurs de la santé de première ligne. Oui, il y a du pain sur la planche.

Le président: Merci, monsieur McAlpine. Monsieur MacGregor, je vous remercie. C'est malheureusement tout le temps dont nous disposons aujourd'hui.

[Français]

J'aimerais remercier le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, représenté par M. Joël Cormier, président du conseil d'administration, et M. Jean-Michel Laurin, président et chef de la direction.

Je remercie aussi M. Rory McAlpine, premier vice-président des Aliments Maple Leaf, ainsi que M. Paulin Bouchard, président-directeur général, et M. Denis Frenette, directeur général adjoint, tous deux de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec.

Je vous remercie d'être tous venus nous parler de vos expériences relativement au monde nouveau dans lequel nous vivons.

[Traduction]

J'aimerais maintenant aviser les membres du Comité que notre prochaine réunion aura lieu mercredi prochain et sera réservée aux travaux du Comité. Nous avons besoin de prendre ce temps pour donner des directives au greffier sur ce que nous voulons faire dans le cadre du nouveau mandat qui nous permet de poursuivre nos travaux jusqu'à la fin de la session parlementaire et plus tard, si nous en décidons ainsi. La prochaine réunion portera donc là-dessus.

Je vous encourage tous à commencer à réfléchir à vos listes de témoins...

M. John Barlow: Monsieur le président, j'ai un bref rappel au Règlement avant que vous mettiez fin à la séance.

M. McAlpine a dit qu'il avait un long mémoire à soumettre au Comité. Je me demande simplement si le document a été distribué, car je ne l'ai pas encore vu.

Monsieur McAlpine, il y a des questions dont nous avons parlé et pour lesquelles vous cherchez des réponses. Est-ce que votre document approfondi contiendra plus d'information sur certains des points que nous avons abordés?

Le président: Monsieur McAlpine, avez-vous déjà soumis votre mémoire?

M. Rory McAlpine: Oui, je l'ai envoyé hier.

Le président: Bien. Nous allons nous assurer que tous les députés le reçoivent. En effet, s'il y a d'autres points que nous souhaitons aborder, nous pourrions toujours renvoyer l'invitation, au cas où vous voudriez poursuivre la conversation.

Est-ce que cela vous convient, monsieur Barlow?

M. John Barlow: Oui, merci.

C'est simplement que M. McAlpine a mentionné deux ou trois choses dans son bref exposé, des questions sur le militantisme au sein de Santé Canada et des idées semblables. J'espère que son long mémoire présentera son point de vue sur certaines de ces questions. Sinon, nous pourrions lui envoyer des questions auxquelles il pourra répondre plus tard, dans le cadre de son mémoire.

Le président: Tout à fait.

Bien, merci à tous. Je vous souhaite de passer un bon week-end en toute sécurité.

[Français]

M. Richard Lehoux: J'ai une question, monsieur le président.

Le président: Nous vous écoutons, monsieur Lehoux.

M. Richard Lehoux: Selon mon propre chronomètre, vous semblez m'avoir coupé un peu trop tôt. J'avais six minutes, mais je ne suis pas convaincu que vous me les ayez accordées. Je ne vous l'ai pas dit plus tôt, mais je voulais quand même vous le faire savoir.

• (1605)

[Traduction]

Le président: Je vois, il y a en fait une personne qui calcule le temps pour moi, mais je vous laisserai la parole la prochaine fois.

[Français]

Est-ce qu'on vous a coupé la parole trop tôt?

M. Richard Lehoux: Je crois que oui. Il me restait plus d'une minute.

Le président: Voulez-vous reprendre ce temps maintenant?

M. Richard Lehoux: Non, cela ira, je vous remercie. Ma question s'adressait à M. McAlpine et je crois que celle de mon collègue était similaire puisqu'elle était également en lien avec le dépôt du mémoire.

Le président: Je vous demande pardon, monsieur Lehoux. Je vais garder cela en tête et je vous donnerai plus de temps de parole la prochaine fois.

M. Richard Lehoux: Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie et vous souhaite à tous une bonne fin de semaine.

[Traduction]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>